

KBM

RAPPORT KBM

4^{ème} ÉDITION

LA BANQUE EN UN CLIC

Rawbank vous en offre toujours plus !

Votre
Rawbankonline
est désormais
gratuit

- + Gestion de carte Virtuel
- + Visa Direct
- + Gestion de carte de crédit
- + Bank to Wallet
- + Paiement de taxe

RAWBANK
IS MY BANK

4^e EDITION KBM RAPPORT 2023

SOMMAIRE

6 Ouverture
Présentation de la 4^{ème} édition
par Costas Coursaris Musunka

8 Les chiffres clés

14 La liste des exposants

16 La revue de presse

18 KOLWEZI
11 et 12 septembre 2023

20 Discours d'ouverture de
SE. Madame Fifi Masuka,
Gouverneur de la Province du Lualaba

22 Interview de **SE.**
Madame Judith Suminwa,
Ministre National du Plan

23 Interview de **SE. Madame Fifi Masuka**,
Gouverneur de la Province du Lualaba

24 Les conférenciers

26 Haut panel : note conceptuelle
« Débloquer le potentiel économique
de la RDC »

28 Haut panel

30 Haut panel : compte rendu

32 Interview :
Professeur Jean-Baptiste Ntagoma

34 Interview :
Alain Kaninda,

36 Interview :
Édouard Swana

38 Mines: note conceptuelle

41	Conférence mines : compte rendu	70	Économie : compte-rendu
42	Interview : Louis Watum	72	Le déjeuner Rawbank des Ladie's First
44	Conférence environnement : note conceptuelle	74	Conférence logistique : note conceptuelle
46	Conférence environnement : compte rendu	76	Logistique : conférence
48	Infrastructures et énergie : note conceptuelle	78	Logistique : compte rendu
50	Infrastructures et énergie : compte rendu	80	Sous-Traitance et contenu local : conférence
52	Soirée de clôture à Kolwezi	84	Mines : note conceptuelle
54	LUBUMBASHI 14 et 15 septembre 2023	88	Conférence minière : compte-rendu
56	Discours d'ouverture de monsieur Jean-Claude Kamfwa , Vice-Gouverneur de la Province du Haut-Katanga	90	Atelier RSE compte-rendu par Thierry Tene
58	Les conférenciers	92	Remerciements partenaires et sponsors
60	Interview : Arnaud Coupé, Gaël El Masri, Yannick Mbiya, Jean-Marie Kanda	94	Soirée de clôture à Lubumbashi
66	Économie : note conceptuelle	96	Golf
68	Économie : conférence	98	Remerciements

COSTAS COURSARIS MUSUNKA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU KBM



Excellence, mesdames et messieurs les ministres, Excellence madame la gouverneure de la province du Lualaba, mesdames et messieurs, en vos titres, rangs et qualités distingués invités.

C'est avec un grand honneur et une profonde gratitude que je vous accueille aujourd'hui à la 4e édition du KBM qui se tient pour la première fois à Kolwezi. Je tiens particulièrement à remercier son Excellence, madame la gouverneur du Lualaba pour son parrainage sur cet événement qui se veut une réussite. Cette 4e édition revêt une importance cruciale, car elle marque une étape significative dans notre quête commune en vue de débloquer le potentiel économique de la République démocratique du Congo pour une croissance durable et équitable. La RDC, riche en ressources naturelles et culturelles, a un potentiel immense. Cependant, nous sommes conscients du défi auquel nous devons faire face pour réaliser pleinement ce potentiel. C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui pour partager nos connaissances, discuter de nos expériences et trouver des solutions innovantes pour promouvoir une croissance durable et inclusive. Au

« Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre pays où la prospérité est partagée par tous. »

cours de ce KBM, nous aborderons divers domaines essentiels tels que l'économie, l'infrastructure, l'environnement, le tourisme, l'agriculture, et bien d'autres. Nous aurons également l'opportunité d'entendre des experts nationaux et internationaux qui partageront leurs idées et leurs recommandations.

Vous aurez l'opportunité de visiter les stands de position de nos partenaires près d'une centaine, à qui je témoigne la gratitude du KBM pour la réussite de ce projet. Je vous encourage tous à y participer activement.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre pays où la prospérité est partagée par tous. Je vous souhaite à tous des discussions fructueuses et un KBM couronné de succès. Merci de votre présence, de votre engagement envers l'avenir économique de la République démocratique du Congo.

Je vous remercie.

Le KBM 2023 en chiffres

2 VILLES

4 JOURS

20 000 M² D'EXPOSITION

102 EXPOSANTS

5 ATELIERS

9 CONFÉRENCES 3 000 VISITEURS

96 JOURNALISTES

26 MÉDIAS

28 ARTICLES
EN LIGNE

21 REPORTAGES

Les assises de la quatrième édition du KBM se sont articulées sur les villes de Kolwezi et Lubumbashi, autour de moments forts, à savoir : les cérémonies d'ouverture et de clôture, l'exposition, un panel de haut niveau et des ateliers.

A Kolwezi, la capitale du Lualaba

La session d'ouverture a été ponctuée par 4 allocutions prononcées respectivement par : Son Excellence Madame MASUKA SAINI Fifi, Gouverneur de la Province du Lualaba qui a prononcé un mot de bienvenue et d'accueil ; Monsieur Costas MUSUNKA, Directeur Général du KBM qui a adressé un mot de remerciements à Son Excellence Monsieur PALUKU Julien, Ministre de l'Industrie : dont le mot d'introduction et d'orientation fut lu par son Directeur de cabinet Monsieur Germain PUNGWE, Président Provincial de la FEC - Lualaba qui a adressé à l'assemblée son mot de circonstance.



LA ZONE EXPO DE KOLWEZI

Dans le Haut-katanga, à Lubumbashi



La session d'ouverture de la 4ème édition a été ponctuée par 4 allocutions prononcées respectivement par :

- > Son Excellence M. Jean-Claude KAMFWA, Vice-Gouverneur de la Province du Haut-Katanga : Mot de bienvenue et d'accueil ;
- > Monsieur Costas MUSUNKA, Directeur Général de l'entreprise MUSAL : Mot de remerciements ;

- > Monsieur Patrick MULAND, Président Provincial de la FEC/Haut-Katanga : Le mot de circonstance.
- > Son Excellence Monsieur le Ministre de la République de Burundi en charge de la coopération des Communautés Est-Africaines et Président du conseil des ministres CEA.



LA ZONE EXPO DE LUBUMBASHI

LISTE DES EXPOSANTS KBM 2023

AGRICULTURE
GSAD
Mashamba Enterprises SA

AUTOMOBILES ET EQUIPMENTS
Agrizex
Auto Recharge
CFAO
Congo Equipment
Katanga TVS
Panafrigue motors
Prodimpex
Shaba Wheels SARL
SMT
Société Jiang Motors Congo
Tractafri

FINANCES
Afrissur
Ecobank
Equity BCDC
FirstBank
Rawbank
Rawsur
SFA Congo
TMB

INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION
Concrete & steel construction
ETS Tronic Electrical
GFI
Prosteel
TEAM KARMAGRI PAA

IT & TELECOM
Africell
Kit Consulting
Liquid Telecom DRC SA
Microcom SARL
Radiocom

USCT	SERVICES AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS
Uzalendo Groupe SAS	Alpha Security
Vodacom	Azuris SARL

MINES ET INDUSTRIE

Alia Instruments
Brasimba
Congo Cable
Congo Petrol
Congo Piping
ETG Curechem
Ewrerining (EWR)
GCK
Group Sil
Hydrotek
Kamoto Copper Company SA
MMK Holding
Mining Engineering Services (MES)
Morco
Tenke Fungurume Mining (TFM)

ENERGIE

ETS Dev
Go Shop
Greenro Solutions DRC
GRISI
Panaco
Proton SA
SNEL

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Africa Global Logistics (AGL)
Copperline SAS
Gonel International SARL
Seguce
SNCC

AUTRES

ARSP
DRHKAT
ENABEL
FEC
Groupe Corneille & Sima
INPP
Katanga Global Investment
Malaïka
Province du Lualaba
Wallonie - Bruxelles



AUTORITÉ DE REGULATION
DE LA SOUS-TRAITANCE
DANS LE SECTEUR PRIVÉ

SPONSOR



REVUE DE PRESSE

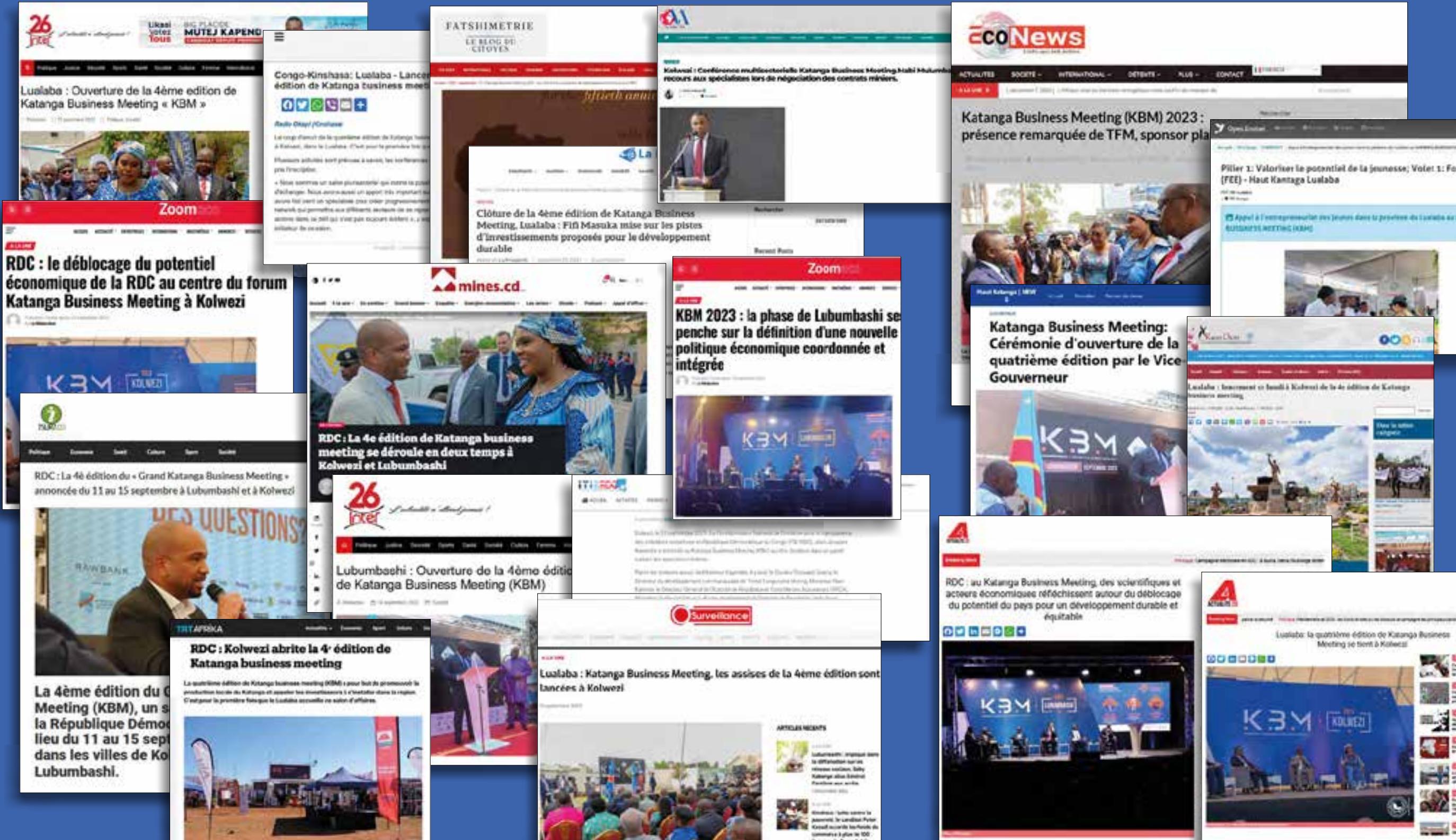
PARTENAIRES

26 MÉDIAS

28 ARTICLES
EN LIGNE

21 REPORTAGES

96 JOURNALISTES





11 et 12 septembre 2023

KOLWEZI

Province du Lualaba

Excellence Madame **Fifi Masuka**, Gouverneure du Lualaba

DISCOURS



Chères Excellences, mesdames, messieurs. Je rends mes hommages les plus déférants à Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République pour sa détermination à assainir le climat des affaires dans notre pays, propice au développement des activités de notre province.

Je souhaite la bienvenue à toutes les délégations venues du pays, du monde entier. Ayez un séjour fructueux sur le sol de la capitale mondiale du cobalt. Je félicite Katanga Business Meeting qui organise ce salon d'affaires à Kolwezi, un salon qui sera un lieu de rencontre, de débats, de conférences qui offrira la possibilité de confronter le point de vue des spécialistes, et des décideurs, mais aussi de traiter des problématiques spécifiques liées au développement de notre province. Avec son thème « Débloquer le potentiel économique de la RDC pour une croissance durable et équitable. Enjeux et perspectives », la 4e édition du KBM est une opportunité unique d'aller à la rencontre de vos clients ou de vos fournisseurs, mais également de vous faire connaître et de créer de nouvelles opportunités professionnelles.

Le Chef de l'État a toujours insisté sur le fait que la population du Lualaba doit bénéficier du fruit de sa terre. La province est certes riche, mais longtemps le niveau de vie ne l'a pas reflété. C'est ainsi que tout mon leadership est focalisé sur l'amélioration du bien-être du Lualaba et sa construction. Développement durable suppose responsabilité, c'est pourquoi je suis favorable aux échanges comme le KBM, afin que la lumière surgisse et que les investissements gagnant-gagnant soient effectifs ici. L'élan du développement est en marche au Lualaba, mais le tissu économique est encore à constituer. Sans lui, il n'y a pas de développement possible. Ce salon est une véritable vitrine pour exposer toutes les opportunités dans cet eldorado du secteur minier qu'est le Lualaba.

Pour les scientifiques et les savants, je vous invite à creuser de manière pragmatique, avec la réalité du Lualaba, les questions relatives aux mines, à l'environnement, aux infrastructures, à l'énergie, à l'économie et à la politique. J'attends vos suggestions. Karibuni kwetu et bon séjour à tous, ici au Lualaba, que Dieu vous bénisse.

« La 4^e édition du KBM est une opportunité unique de créer de nouvelles opportunités professionnelles. »

« L'élan du développement est en marche au Lualaba, mais le tissu économique est encore à constituer. Sans lui, il n'y a pas de développement possible. »

INTERVIEW

SE. Madame la ministre **Judith SUMINWA**

MINISTRE NATIONAL DU PLAN

« Les mines constituent un accélérateur. C'est un véritable potentiel au regard des ressources de la RDC. Elles vont nous permettre d'accélérer le développement du pays ».



Madame la ministre, on entend que les mines sont un accélérateur de développement pour la RDC. Pouvez-vous nous dire à quel point et nous donner votre vision en tant que Ministre du Plan ?

En effet, comme vous venez de le souligner, les mines constituent un accélérateur. C'est un véritable potentiel au regard des ressources de la RDC. Elles vont nous permettre d'accélérer le développement du pays, particulièrement à travers l'agro-industrie.

Parce que quand le Président de la République parle de la revanche du sol sur le sous-sol, c'est exactement ça. Aujourd'hui, nous voulons aller vers l'agro-industrie, cela veut dire que nous voulons développer l'agriculture, mais également la chaîne de valeur en termes de transformation, pour pouvoir produire du made in RDC et ne plus dépendre des importations, en commençant à produire nous-mêmes.

Donc cela signifie aussi que nous parvenions à l'autosuffisance alimentaire mais également nous produisons et transformons ces produits. C'est alors que l'on parle d'industrie. Mais pour pouvoir le faire, il y a évidemment les axes transversaux tels que l'énergie,

l'eau, les infrastructures routières, ferroviaires, et le transport aérien. Nous dépendons notamment d'un socle qui est la gouvernance, la justice, la lutte contre la corruption, l'amélioration du climat des affaires.

Mais aussi il faut également parler d'éducation et de formation parce que si nous voulons développer notre pays, nous devons aller vers l'industrialisation,

la transformation, et nous devons avoir les compétences nécessaires pour y parvenir. La question de la santé est un élément primordial car il s'agit d'aider le congolais à ne pas dépenser tout l'argent qu'il gagne dans les soins de santé, et trouver des mécanismes, notamment avec « la couverture santé universelle ». Il nous faut également soutenir l'entrepreneuriat. Voici en quelques lignes le socle que nous voudrions mettre en place pour créer un contexte favorable au développement de l'agro-industrie.

On a déjà mis programme en place avec l'appui de financements pour les générations futures. Je parle par exemple du FOMIN qui tire des ressources des mines. Il permet de mettre en place un financement pour les générations futures ou pour soutenir de nouveaux entrepreneurs, des jeunes entrepreneurs.

C'est le point de départ. L'autre début de commencement, ce sont les réformes. On parle ici d'investissement privé, qui nécessite absolument la mise en place de mesures incitatives. Donc ça fait partie des sujets sur lesquels nous sommes déjà en train de travailler et qui nous permettront de booster notre développement.

INTERVIEW

SE. Madame la gouverneure **Fifi MASUKA SAINI**

GOUVERNEURE DE LA PROVINCE DU LUALABA

« Dans ma province, Miniers, opérateurs économiques, chacun paie ses taxes et contribuent à l'essor de l'économie ».



Madame la Gouverneure, on a entendu les opérateurs économiques parler de la fiscalité qui n'est pas incitative, des taxes au niveau national mais aussi au niveau provincial. Pour ce qui concerne votre province, quelle est votre méthode pour proposer une fiscalité plus incitative afin d'attirer les investisseurs?

Le plan national est un outil qui permet de faire venir les investisseurs. Et l'amélioration du climat des affaires est notre priorité. Nous sommes en train de suivre le sujet. S'il y a pas d'avancée sur cette question alors on ne peut pas aborder la question de faire venir les investissements. C'est à dire, aujourd'hui pour créer sa société en RDC, on voit que les procédures prennent quand même un peu moins de temps qu'avant. Pour ce qui concerne la province du Lualaba, comme vous le voyez, et je l'ai dit tout à l'heure, la province a initié un plan de construction d'infrastructures. Évidemment, c'est sous la direction du chef de l'État qui donne les instructions. Il appartient à chacun de nous de prendre ces instructions et les mettre en pratique.

Nous sommes en train de construire les infrastructures. C'est ce qui attire déjà. En termes de taxes, nous n'avons que les taxes officielles. Les opérateurs

sont responsables. Mais pour ce qui concerne la loi, elle est incitative. Elle incite les gens à venir investir chez nous et notre grand devoir est de renforcer les capacités de notre personnel pour qu'ils puissent mieux comprendre la loi afin de suivre ce que le législateur a voulu faire.

Donc pour résumer, pour ce qui concerne la province de Lualaba, c'est parce que notre travail est incitatif que toutes ces entreprises viennent pour construire au Lualaba.

Vous avez entendu, le Lualaba aujourd'hui, notre pays, possèdent environ 65% des ressources minières et ce sont ces 65% qui sont déjà réinvestis dans le monde. Alors s'ils avaient des problèmes de fiscalité, je pense qu'ils seraient déjà partis. Au contraire ! Ils sont en train d'augmenter leur production. Ils sont en train de moderniser les usines, car ils ont confiance. Pour cela, je dis coup de chapeau à notre gouvernement parce qu'ici, au niveau de la province de Lualaba, les lois sont en train d'être suivies, comme partout ailleurs et avec le développement comme moteur comme le disait Madame la Ministre du Plan. Vous constaterez, par ailleurs, que nous sommes en train de développer le secteur aérien grâce à notre nouvel aéroport.

Conférenciers



SEMME Fifi MASUKA SAINI
GOUVERNEURE DE LA PROVINCE
DU LUALABA

Ézechiel NIBIGIRA
MINISTRE DES AFFAIRES DE
LA COMMUNAUTÉ EST AFRI-
CAINE

**Judith TULUKA
SUMWINA**
MINISTRE NATIONAL
DU PLAN

**SEM Célestin
MASHATA KAYEMBE**
MINISTRE PROVINCIAL
DE L'INFRASTRUCTURE
DU LUALABA

Modérateurs

Jean Marc KILOLO ECONOMIST, UN ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA – ECA	Henri-Désiré N'ZOUZI PRODUCTEUR JT DIPLOMATIQUE, CONTRIBUTEUR À THE VOICE OF AMERICA (VOA), CONSULTANT MEDI1 TV & VoxAFRICA	Jean-Marie KANDA DOYEN DE LA FACULTÉ DE POLYTECHNIQUES ET PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ	Catherine MUKOBO DIRECTEUR EXÉCUTIF D'ACERD ASBL	Jean-Baptiste NTAGOMA PHD PROFESSEUR	Éric MONGA VICE-PRÉSIDENT DE LA FEC EN CHARGE DE L'ÉNERGIE	Dr. Edouard SWANA MANAGER DES RELATIONS COMMUNAUTAIRES DE TFM	Guillaume FERUZI LUK'A-BA CADRE DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA SOUS-TRAITANCE DANS LE SECTEUR PRIVÉ (ARSP)



**Marie-Pascale
MALANDA**
COORDONNATRICE DE
L'ACTEDD

Louis WATUM
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DES MINES CONGOLAISE

**Évariste
MABI MULUMBA**
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE,
UNIKIN*

**Jean-Jacques
KAYEMBE**
COORDONNATEUR NATIONAL
DE L'INITIATIVE POUR LA
TRANSPARENCE DANS LES
INDUSTRIES EXTRACTIVES EN
RDC

Alain KANINDA
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'ARCA

**Jean-Luc
MASTAKI NAMEGABE**
DIRECTEUR SOUS-RÉGIONAL,
COMMISSION ÉCONOMIQUE
DES NATIONS UNIES POUR
L'AFRIQUE, BUREAU SOUS-RÉ-
GIONAL POUR L'AFRIQUE
CENTRALE

Passy WENZELA GOGA
RESPONSABLE ENVIRONNE-
MENT, KCC

Thierry TÉNÉ
FONDATEUR DU CABINET
AFRIQUE RSE

NOTE CONCEPTUELLE

HAUT PANEL

« Débloquer le potentiel économique de la RDC pour une croissance durable et équitable : enjeux et perspectives »

11 SEPTEMBRE 2023

D'une superficie comparable à celle de l'Europe occidentale, la République Démocratique du Congo (RDC), est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne. Considéré comme scandale géologique en raison de ses ressources naturelles exceptionnelles, notamment des gisements de minerais verts (cobalt, cuivre, lithium, etc.), la RDC se distingue également par un énorme potentiel hydroélectrique, l'abondance de terres arables, une biodiversité unique et un couvert forestier important qui en fait la deuxième plus grande forêt tropicale du monde.

Fort de tous ces atouts, la RDC est bien positionnée pour être le « Pays Solution à la transition énergétique ». Pour y parvenir, le pays devrait s'affranchir de la dépendance vis-à-vis des ressources, qui en fait l'un des cinq pays les plus pauvres du monde. Selon la Banque Mondiale, plus de trois personnes sur cinq – soit 60 millions de personnes – en RDC vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour en 2022 ; en outre, environ un Africain sur six en situation d'extrême pauvreté vit en RDC.

En effet, le secteur extractif demeure encore aujourd'hui le moteur de l'activité économique : en 2022, le taux de croissance est estimé à 8,5 % contre 6,2 % en 2021. D'après la Banque Africaine de Développement, cette performance est tirée par l'industrie extractive (+20,8 %) et la relance du secteur non extractif (+3,2 %). Selon les prévisionnistes, le taux de croissance de la RDC devrait s'établir à 8,0 % en 2023 et 7,2 % en 2024, grâce au secteur extractif (+12 % en moyenne entre 2023–2024).

Cette bonne conjoncture contraste avec le ralentissement du secteur extractif que le pays a connu depuis l'indépendance, en raison de la volatilité des cours des produits miniers. Cette dernière réduit la valeur des exportations et des recettes de

l'État, ce faisant, compromet l'exécution du programme du gouvernement, en plus d'entraîner des poussées inflationnistes consécutives à la dépréciation de la monnaie nationale.

Par ailleurs, le secteur extractif, étant à forte intensité capitaliste, génère peu d'emplois et ne conduit pas nécessairement à une croissance inclusive et durable.

Le tableau décrit ci-haut milite en faveur d'une nouvelle politique industrielle, en vue d'une transformation structurelle de l'économie congolaise exportatrice de matières vers un économie diversifiée qui transforme et ajoute de la valeur localement. En effet, la recherche économique montre que si le prix des matières premières affiche une tendance de long terme à la baisse, c'est plutôt la tendance inverse qui s'observe pour les biens manufacturés.

Fort heureusement, la RDC s'est engagée dans cette voie, notamment à travers son ambitieux projet de développer une chaîne de valeur des batteries et véhicules électriques et des énergies propres. Avec l'appui des partenaires tel que la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la RDC entend construire une zone économique spéciale de la batterie dans le Grand Katanga.

Sur un autre plan, la République Démocratique du Congo, grâce à son couvert forestier, offre des services écologiques à la planète en séquestrant des quantités importantes de carbone. Cependant, le pays ne reçoit pas de compensations à la hauteur desdits services. En plus, la prise de conscience mondiale des effets du changement climatique, une mégatendance de notre époque, a généré un appétit des investisseurs pour la finance verte/climatique. Ce qui constitue une réelle opportunité que la RDC devrait saisir.



Questions abordées

● Quelles devraient être les priorités des pouvoirs publics pour débloquer le potentiel économique de la RDC pour une croissance durable et équitable ?

● Quel appui de la part des partenaires techniques et financiers pour une croissance durable et équitable ?

● Que faire pour exploiter plein potentiel de l'économie et la finance verte en RDC ?

● Avec la création des ZES notamment celle de la batterie, on voit se mettre en place une nouvelle politique industrielle en RDC. Quelles en sont d'après vous les conditions de succès ?

● Quel rôle pour les multinationales, des acteurs locaux du secteur des mines dans la transition énergétique et dans le développement durable et inclusif ?

PANEL 1

► SE Mme Judith SUMINWA TULUKA
Ministre d'Etat, Ministre du Plan*

► SEM Ambassadeur Ézéchiel NIBIGIRA
Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et Culture de la République du Burundi et Président du Conseil des Ministres de la Communauté Est Africaine (CEA/EAC)

► Prof. Jean-Luc NAMEGABE MASTAKI
Directeur du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale - CEA

► Prof. Mabi MULUMBA
Professeur d'économie, UNIKIN

PANEL 2

► SE Mme Fifi MASUKA SAINI
Gouverneur du Lualaba

► M. Louis WATUM :
Président de la Chambre des Mines au sein de la FEC

► Prof. Jean-Baptiste NTAGOMA
Rédacteur en chef de la revue Congo Challenge

► Prof. Jean-Luc NAMEGABE MASTAKI
Directeur du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale CEA

Modérateur
M. Jean-Marc KILOLO
Economist, UN Economic Commission for Africa - ECA

COMPTE RENDU HAUT PANEL

« Utiliser les mines comme un accélérateur et non un moteur en améliorant les facteurs tels que la bonne gouvernance, les infrastructures et la sécurité»

Les panelistes ont, dans une approche de recommandations, développé les idées :

1 La RDC doit s'inscrire dans une dynamique de développement des infrastructures de base pour la visibilité et la création d'un espace diversifié pour l'économie ainsi d'ouvrir certaines Provinces dont le Lualaba à d'autres pays

2 Utiliser les mines comme un accélérateur et non un moteur en améliorant les facteurs tels que la bonne gouvernance, les infrastructures et la sécurité

3 Lutter contre l'informel économique avec un accent sur le milieu rural

4 Réfléchir sur une bonne politique agricole avec des ingrédients comme le protectionnisme dans les frontières, la mécanisation, la recherche, création des banques agricoles et les subventions

5 Mettre en place une bourse de valeurs minérales dans le pays pour capter contourner le problème de surliquidité créée par le rapatriement des revenus miniers

6 Mettre en place une bonne politique fiscale attractive aux investissements

7 Travailler sur le renforcement de la recherche géologique nationale pour une meilleure appropriation des ressources par les congolais

8 Développer des moyens de financement local de l'économie

9 Travailler sur la cohérence entre les outils programmatiques de l'État à tous les niveaux



Pour lancer l'ouverture des journées de conférence dans le Lualaba, les personnalités de renom qui ont participé à ce panel étaient, de gauche à droite :

Jean-Marc Kilolo (modérateur),
le Professeur
Jean-Luc MASTAKI, le Professeur
NTAGOMA, SEM Madame Fifi
MASUKA, Monsieur Louis WATUM.

10 Travailler sur la stabilité à long terme des politiques publiques et des institutions

11 Mettre plus de rigueur dans le suivi et la mise en œuvre des programmes du Gouvernement

12 Constituer un fonds souverain pour renforcer le financement intérieur de l'économie

13 Travailler pour l'anticipation d'un nouveau cycle baissier des cours des métaux qui s'augure pour les cinq prochaines années en vue d'amortir les chocs externes

14 Revoir du système éducatif du pays pour le mettre au standard du développement

15 Veiller sur l'évolution des techniques d'exploitation minière

16 Travailler sur le capital humain pour l'acquisition des compétences voulues pour le secteur minier

17 Mobiliser des revenus infranationaux pour booster d'autres secteurs ;

18 Travailler sur l'offre du pays pour amortir les pressions de l'offre extérieure de la ZLECAF et compenser les risques d'ouverture.

**COMPTE RENDU
HAUT PANEL**

« Débloquer le potentiel économique de la RDC pour une croissance durable et équitable : enjeux et perspectives »

S'adressant directement au Gouvernement, les différentes interventions et les échanges avec l'assistance ont abouti aux recommandations suivantes :

- 1** S'inscrire dans une dynamique de croissance durable et équitable par la transformation les richesses naturelles autres que les mines
- 2** S'appuyer surtout sur le secteur agricole et le modèle industriel qui s'en suit pour rendre sa croissance plus inclusive
- 3** Faire participer la population à la production nationale
- 4** Faire de son mieux pour déduire la vulnérabilité de son économie face aux chocs externes
- 5** Travailler sur la viabilité en long terme de ses finances publiques en utilisant la rente minière comme le facteur accélérateur des autres secteurs
- 6** Améliorer davantage l'offre intérieure transversale dont notamment l'eau, l'énergie et les infrastructures routières
- 7** Faire du numérique un vrai moteur du développement économique du pays
- 8** Multiplier les efforts pour l'amélioration du climat des affaires par un suivi régulier et la mise en place d'un plan d'urgence du climat des affaires en mettant un accent sur les actions à long, moyen et court termes
- 9** Mettre les mécanismes pour l'effectivité de la transformation locale des ressources minières pour accroître davantage la contribution du secteur aux efforts du développement
- 10** Faire intervenir les cabinets spécialisés pour une bonne évaluation des actifs miniers du pays
- 11** Fournir des efforts pour respecter les engagements vis-à-vis du FMI pour permettre au pays de bénéficier à des programmes d'appui à long terme.
- 12** Investir considérablement dans la sécurité du pays et la bonne gouvernance publique, socle d'attractivité des investissements étrangers
- 13** Incrire le pays dans une transformation structurelle de son économie en mettant un accent sur des services modernes de la productivité
- 14** Travailler pour répondre aux exigences actuelles de l'agenda planétaire sur le climat



Ce premier panel s'est penché sur le thème principal « Débloquer le potentiel économique de la RDC pour une croissance durable et équitable : enjeux et perspective ».

De gauche à droite :
Jean-Marc KILOLO (modérateur),
Le Professeur Jean-Luc MASTAKI,
Son Excellence Madame SIMIMWA Judith,
Son Excellence Ezéchiel NIBIGIRA
Le professeur MABI MULUMBA

- 15** Mettre toute les énergies nécessaires pour tirer un profit substantiel autour de la chaîne des batteries électriques en travaillant sur quelques défis qui entravent l'explosion de l'industrie de la batterie électrique dont principalement le climat des affaires qui ne contribue pas à attirer les majors de la production des voitures électriques, l'absence des compétences nécessaires pour le développement de l'industrie.

**HAUT PANEL**

Professeur **Jean-Baptiste NTAGOMA**

ENSEIGNANT À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
DE BUKAVU (UCB) À LA FACULTÉ
DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Gouvernance

« À côté de la question de la sécurité, un des outils programmatiques de l'État, pour développer la RDC et relancer notre économie, c'est la stabilité politique, celle de l'État. On ne peut pas développer une économie si les gouvernements ne sont pas stables, et qu'ils n'ont pas temps relativement long pour permettre à ce que la croissance soit suffisante. Il nous faut insister sur une certaine rigueur dans la mise en œuvre de nos politiques. »

Secteur minier

« Le secteur minier a été pendant un certain temps le moteur de l'économie congolaise, il le reste toujours, mais la plupart des projets qui ont été réalisés ne l'ont pas été atteints. Ce qui signifie que l'on commence quelque chose qu'on ne termine pas. Cela handicape la mise en œuvre et le développement de notre économie. »

Développement

« Pour le Programme de Développement Local (PDL) de 145 territoires, il est important de le conduire à terme pour espérer avoir des effets importants. Inspirons nous des anglo-saxons qui parlent de « deadline », c'est-à-dire le délai qu'il ne faut pas dépasser. Parce que si vous la dépassiez, c'est la mort. Nous, en français, nous disons échéance. Les échéances, on peut les retarder, on peut les reculer. Réalisons tout ce que nous faisons. »

Fond souverain

« Le problème de financement est important. Il faut penser à consolider le fond souverain, notamment avec la création du fond minier. Il faut y associer d'autres secteurs générateurs de revenus. Le secteur minier est un accélérateur, mais il n'est pas le seul secteur sur lequel il faut agir. Si nous avons des fonds, mais qu'ils ne sont pas utilisés à bon escient, ils iront ailleurs où le rendement est meilleur. »

Économie

« La RDC doit aller vers la diversification de son économie et pour y arriver, il faut passer par l'industrialisation en créant des chaînes de valeurs. Tant que l'on n'internalise pas les effets induits de la croissance, que ce soit du secteur minier ou d'un autre secteur, nous n'aurons pas de champions congolais dans le secteur minier, où pour l'instant tous les capitaux sont étrangers. »

Système financier

« Pour la mise en place de la bourse de valeur, la plupart des banques sont à capitaux étrangers. C'est bien d'avoir des banques qui fonctionnent, mais au-delà du système banquier, il est important d'avoir un système financier. Créer des fonds d'investissement permettrait de capter tout ce qui est dans le secteur minier et d'éviter le piège de ce secteur. Il y a très peu de chocs négatifs en ce moment, mais il faut s'attendre qu'il y ait des baisses de cours dans les années à venir, dans les 5-10 ans. Qu'est-ce qu'on fait en ce moment-là ? »

« La RDC doit aller vers la diversification de son économie et pour y arriver, il faut passer par l'industrialisation en créant des chaînes de valeurs. »



INTERVIEW

Alain KANINDA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION ET DE CONTRÔLE DES ASSURANCES (ARCA)

Quelle est la place aujourd'hui de l'assurance dans l'économie de la RDC ?

Le secteur des assurances est un secteur qui est dans une dynamique de renouveau. Parce qu'on a une nouvelle loi de libéralisation qui a été promulguée en 2015 et qui est entrée en vigueur en 2016.

C'est un secteur qui a pour vocation de vraiment soutenir notre économie et la financer. Vous savez que les assurances mobilisent beaucoup de capitaux dans le monde entier. Dans les pays les plus développés, le secteur des assurances soutient énormément le financement de l'économie et le financement du développement.

En RDC, le secteur des assurances était nationalisé, à l'époque, durant environ 50 années. Il y avait un monopole. Mais la RDC a décidé finalement de changer de stratégie. Et d'aller vers une libéralisation. C'est pourquoi la loi a été mise en place en 2015 pour ouvrir le secteur. On a estimé que les dividendes que nous devrions en tirer, seraient bénéfiques pour le pays. Donc depuis la libéralisation, qui est entrée en vigueur en 2016, et telle que prévu par la loi, l'ARCA, qui est l'Autorité de Régulation

et de Contrôle des Assurances, est une institution qui a pour rôle de mettre en œuvre la réforme.

On joue vraiment le rôle d'arbitre dans ce secteur, nous avons la charge de contrôler, d'agrérer toutes les sociétés. Donc aux côtés de la société nationale, la SONAS, nous avons fait entrer les nouveaux opérateurs. Nous donnons les autorisations ou non d'entrer sur le marché des assurances, nous analysons les dossiers, nous donnons les agréments, nous émettons des licences. Cela concerne les sociétés d'assurance mais également pour des courtiers, ceux qui sont dans l'intermédiation. La loi nous donne également le mandat de contrôler toutes ces sociétés. L'une des principales missions que l'ARCA, dans le contexte de cette réforme, est d'assurer la protection des assurés. Aujourd'hui, en République démocratique du Congo, lorsque vous êtes en contrat avec une société d'assurance, elle doit le respecter.

Lorsque vous avez un sinistre, un accident alors que vous êtes souscrit à un contrat d'assurance auprès d'un assureur, cet assureur doit vous

indemniser et payer ce qui est prévu dans le contrat. À l'ARCA, notre rôle est de veiller à ce que ces sociétés respectent leurs engagements. Comme vous le voyez, nous avons vraiment un rôle central dans ce contexte de libéralisation et nous travaillons vraiment pour le développement de ce marché des assurances.

On parle du potentiel énorme de la RDC, s'agit-il du volet développement ? Y-a-t-il une attractivité pour l'assurance depuis l'ouverture de la libéralisation du secteur ?

Effectivement, nous regardons les statistiques. Faites des projections, on voit bien aujourd'hui que le marché de la RDC est une référence. Si nous prenons une moyenne même basse, le potentiel est exponentiel. La moyenne en Afrique du volume du portefeuille des primes d'assurance est de 3%. En République démocratique du Congo, le marché doit être aux alentours de 5 milliards de dollars.

Mais en 2019, avant d'accorder les premiers agréments, le marché n'était qu'à 80 millions de dollars. Depuis que nous avons ouvert le marché avec l'ARCA, nous avons donné des

agréments à de nouvelles sociétés. Le marché a progressé rapidement et en 2022 nous avons clôturé le marché à 300 millions de dollars. Nous sommes encore à un niveau qui n'est pas encore celui du milliard. Donc vous constatez que nous avons encore un potentiel important. Nous avons un cap de plus de 700 millions de dollars de primes d'assurance que nous devons récupérer et amener dans notre marché. Et pour ça, il faut avoir des opérateurs économiques mais surtout des opérateurs qui soient agressifs. Tels que les opérateurs du secteur minier, qui doivent respecter la loi, et qui doivent en comprendre l'importance, la respecter et savoir que le contexte nouveau et dans ce nouveau contexte, les sociétés qui opèrent au Congo doivent s'assurer ici, dans notre pays afin de pouvoir contribuer à cette dynamique nationale.

Une dernière question monsieur le Directeur Général, les entreprises d'assurance sont généralement accusées de ne pas prendre trop de risques. Or, justement, le secteur minier de la RDC et les opérateurs économique en général ont besoin de l'engagement des assureurs, comme les start-up. Qu'en pensez-vous ?

Effectivement, nous y travaillons, parce que certains opérateurs miniers disent, « nous avons fait de gros investissements, nous avons besoin d'avoir des sociétés d'assurance qui ont la capacité de nous accompagner comme cela se fait à l'international ». Nous leur disons aujourd'hui que le mécanisme est mis en place en RDC. Les sociétés d'assurance ont une capacité financière minimale qui est beaucoup plus importante parce que la loi l'a fixé. On demande 10 millions de dollars de capital.

Nous sommes attentifs à la gouvernance, ce sont des sociétés qui ont la capacité, d'accompagner les grands opérateurs économiques. Non seulement cela, mais nous veillons à ce qu'ils soient accompagnés par des sociétés de réassurance internationales qui sont distinguées par certaines notations. Aujourd'hui, tous doivent respecter la loi. Vous aurez la même qualité de service, mais aussi nous travaillons pour que nos opérateurs d'assurance augmentent leur qualité en termes d'offre de service, de sécurisation pour plus de confiance et pouvoir aussi davantage capter les risques localement avec leur organisation.

Merci Monsieur
Merci à vous.

« Le secteur des assurances est un secteur qui est dans une dynamique de renouveau et qui a pour vocation de vraiment soutenir notre économie et la financer. »



INTERVIEW

Édouard SWANA

RESPONSABLE DES
RELATIONS COMMUNAUTAIRES
DE TENKE FUNGURUME MINING

Bonjour monsieur, votre nom et votre fonction ?

Je suis Édouard Swana, je suis le manager des relations communautaires à Tenke Fungurume Mining.

Très bien, vous avez évoqué tout à l'heure la difficulté pour les entreprises minières de s'aligner au contexte national. C'est quoi le principal problème ?

Non, ce n'est pas tout à fait ce que j'ai dit. Il n'appartient pas à une entreprise minière d'élaborer des normes ou des standards. Il appartient au gouvernement d'élaborer les normes et les standards. Et ça sera plus facile à l'entreprise minière de pouvoir s'aligner sur ces normes et sur ses standards. C'est vrai que ces normes et standards existent dans certains domaines. J'ai donné l'exemple concret d'un plan de construction d'un hôpital général de référence où il manquait un certain nombre éléments, cela nous a poussé, nous, entreprises minières, de contacter un bureau d'étude, pour élaborer le plan type d'un hôpital général de référence.

Nous sommes allés le présenter au gouvernement à Kinshasa. Le gouvernement a approuvé.

Nous pensons que l'idéal serait d'avoir un plan type dans différents domaines et ça va faire gagner beaucoup plus en temps les entreprises minières, mais nous sommes fiers que le gouvernement puisse accepter le plan que nous avons réalisé et qu'il devienne le plan type de tout hôpital général de référence en RDC, désormais construit en milieu urbain dans notre pays. C'est une grande contribution de Tenke Fungurume Mining. Nous remercions le gouvernement pour ce privilège.

Il est aussi évoqué de manière globale le sujet de la RSE. Certaines entreprises ne font pas assez, qu'est-ce que vous en pensez ?

C'est vrai que, en tant qu'entreprise minière, Nous TFM, nous sommes vus comme un modèle en RDC, ce n'est pas pour rien que la nouvelle loi du nouveau code minier de 2018 a pris pour exemple les 0,3% auxquels nous

contribuons déjà depuis longtemps. Et maintenant, c'est dans la loi, c'est parce que nous sommes un modèle, nous pensons que, en tant qu'entreprise responsable, il y va de la licence sociale, c'est comme ça que, si vous m'avez bien suivi dans le panel, j'ai dit que nous nous sentons, nous TFM redétable devant les communautés. Nous organisons donc une réunion trimestrielle pour nous rendre compte de ce que nous faisons en tant qu'entreprise minière parce que nous voulons préserver notre licence sociale. Merci beaucoup.

C'est moi qui vous remercie.

« Il n'appartient pas à une entreprise minière d'élaborer des normes ou des standards. Il appartient au gouvernement d'élaborer les normes et les standards. »

NOTE CONCEPTUELLE

CONFÉRENCE MINES

« Un secteur minier au service du développement durable et équitable »

11 SEPTEMBRE 2023

En raison de l'abondance et la diversité de ses ressources minières (cobalt, coltan, cuivre, diamants, or, ...), la République Démocratique du Congo est considérée à juste titre comme « un scandale géologique ». En effet, la RDC se place non seulement au premier rang mondial de la production de cobalt, une matière première stratégique pour l'industrie des batteries et véhicules électriques et les énergies propres, mais elle est aussi 1^o producteur africain de cuivre.

Il va sans dire que l'exploitation des Ressources Naturelles est véritablement au cœur de l'économie congolaise, puisque ce secteur contribue à plus de 80 % des recettes d'exportations du pays. Par ailleurs, le secteur extractif demeure encore aujourd'hui le moteur de l'activité économique : d'après la Banque Africaine de Développement, l'économie congolaise a enregistré une croissance de 8,5 % en 2022, tirée par l'industrie extractive (+20,8 %) et la relance du secteur non extractif (+3,2 %). En 2023, on s'attend à un taux de croissance de 8,0 % et 7,2 % en 2024, grâce au secteur extractif (+12 % en moyenne entre 2023–2024).

Cependant, après plus de 60 ans d'indépendance, le secteur extractif n'a pas permis d'assurer un développement durable et équitable. En effet, les données de la Banque Mondiale indiquent qu'en 2022 (plus de 60 % (environ 60 millions de personnes) vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour ; par ailleurs, environ un Africain sur six en situation d'extrême pauvreté vit en RDC.

En vue d'attirer les investissements étrangers, la RDC s'est pourvue d'un nouveau code minier de 2002, inspiré par la Banque mondiale. D'aucun pense que ces réformes auraient porté de meilleurs fruits si l'environnement opérationnel n'était pas si difficile, en raison notamment des difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité, ainsi que de

l'insuffisance d'infrastructures permettant d'évacuer les produits miniers. En mars 2018, un nouveau code minier a été promulgué : les grandes entreprises étrangères opérant en RD Congo s'y sont opposé, notamment en raison de la réduction de la durée de la « clause de stabilité » qui prévoit le maintien des taxes à leur niveau initial pour une durée de 5 au lieu de 10 ans.

L'expérience internationale nous enseigne cependant que des pays à vocation minière tels que le Canada et l'Australie qui font partie des nations les plus riches de la planète ont réussi à diversifier leurs économies qui font partie des plus prospères du monde.

Ces derniers ont développé une expertise minière unique qu'ils exportent à travers le monde, notamment en Afrique et en RDC. En outre, ils ont réussi le pari d'une diversification économique qui s'appuie sur les ressources naturelles, tel que prôné par le consensus de Douala de 2015 conclu par les pays de la sous-région Afrique centrale, avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique. Quelles leçons en tirer pour la RDC ?

Cette diversification économique est essentielle pour s'affranchir de la volatilité des cours des matières premières sur les marchés internationaux. En outre, elle implique une transformation locale des matières premières, en vue de créer de la valeur ajoutée sur le sol congolais, des emplois de qualité ainsi qu'une classe d'entrepreneurs nationaux, notamment à travers la sous-traitance.

Pour y parvenir, les institutions financières établies en RDC ont une partition à jouer. Comment financer une politique de contenu local dans le secteur minier ?



Questions abordées

● Comment le secteur minier, socle de l'économie congolaise, peut servir de fer de lance au développement durable et équitable ?

● Comment promouvoir le contenu industriel local dans le secteur minier à travers la sous-traitance ?

● Quelle politique les grandes entreprises du portefeuille de l'état opérant dans le secteur minier ont mise sur pied pour promouvoir le développement durable ?

● Quels outils financiers et stratégies les grandes banques congolaises ont-elles développés pour accompagner la sous-traitance industrielle dans le secteur minier ?

● Comment les grandes entreprises intègrent telle la dimension contenu local (sous-traitance industrielle) dans leur chaîne de valeur ?

● Quelle est la place des investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurances dans la sécurisation locale et globale de l'investissement miniers en RDC ?

● Comment les communautés locales peuvent-elles bénéficier de l'activité minière ?

SOUS-THÉMATIQUES SUGGÉRÉES :

● Transformer le secteur minier en moteur de diversification économique inclusif (ex. modèle du Canada et Australie) ;

● Utiliser la redevance minière pour une redistribution des richesses et comme levier de développement ;

● Créer une classe d'entrepreneurs locaux à travers la sous-traitance dans le secteur minier ;

PANEL 3

- M. Guillaume FERUZI LUK'A-BA : Directeur de l'Inspection et du Contrôle / ARSP
- M. Alain KANINDA : DG de l'ARCA
- Dr. Edouard SWANA : Manager des relations communautaires à TFM
- M. Jean-Jacques KAYEMBE : Coordonnateur national ITIE

Modérateur

M. Henri Désiré N'ZOUZI : Producteur JT Diplomatique, Contributeur à The Voice Of America (VOA), Consultant Medi1 TV & VoxAfrica



PANEL MINIER

Guillaume FERUZI LUK'A-BA

DIRECTEUR DE L'INSPECTION ET DU CONTRÔLE DE L'ARSP

« Définir une nouvelle politique économique coordonnée et intégrée »

La loi

« La loi sur la sous-traitance est entrée en vigueur en 2018. Elle fixe un principe sacro-saint qui préserve l'activité des sous-traitants, en ce y compris les activités secondaires, annexes ou connexes, qui concourent à la ration de l'activité principale ou de ses activités secondaires, commandées par les entreprises principales, opérant dans tous les secteurs de l'activité économique. Mines, télécoms, industries, brassicoles, cimenteries, cosmétiques, tous les secteurs. Cette loi réserve les activités secondaires aux PME congolaises éligibles à l'exercice des activités de sous-traitant. C'est le principe. Il y a eu certaines difficultés par rapport à la mise en application de la loi. »

Les mines, le bon élève de l'ARSP

« Les mines constituent le premier secteur porteur de notre pays, dans ce secteur, l'esprit de la baïonnette commence à produire son effet, car, aujourd'hui 67% des entreprises principales suivent les normes de la sous-traitance. Le deuxième secteur porteur, ce sont les télécoms suivi des hydrocarbures. C'est une nouvelle législation qui a demandé à la fois de mettre des mesures pour son applicabilité et une interpellation auprès des acteurs économiques. Manier le bâton et la carotte, c'est ça la démarche de l'ARSP. »

La sous-traitance

« L'objectif principal du contrôle de l'ARSP, ce n'est pas la collecte des impôts, qui n'est qu'une conséquence. L'ARSP veut s'assurer de l'accès des PME congolaises aux marchés des sous-traitances. Pour participer à l'émergence de l'économie congolaise, l'ARSP demande aux entreprises principales de publier leurs appels d'offres sur le site de l'ARSP. Comment une PME congolaise éligible pourrait-elle postuler à un marché dont elle ignore l'existence ? »

COMPTE RENDU

Un secteur minier au service du développement durable et équitable



Les panelistes ont formulé les recommandations suivantes :

- **Rendre obligatoire la publication des offres des marchés de la sous-traitance sur le site internet de l'ARSP pour renforcer la transparence dans ce secteur ;**
- **Trouver des solutions pour ce grand défi du pays qui est la gouvernance en mettant un accent sur le levier de la transparence ;**
- **La Chambre des Mines doit sensibiliser les sociétés minières pour l'adhésion à une vision axée sur la redevabilité pour des questions qui touchent au développement communautaire ;**
- **Donner un contenu juridique au concept « contenu local » pour permettre aux sociétés qui exploitent les ressources naturelles de s'inscrire sur une vision plus claire du développement local ;**
- **Renforcer la participation des communautés à la définition de plan de développement ;**
- **Travailler pour établir un climat de confiance entre les assurés et les assureurs ;**
- **Que les sociétés minières soient ouvertes pour contribuer à l'amélioration des produits d'assurance dans le pays ;**
- **Travailler pour une bonne cohérence des plans à tous les niveaux de la gestion publique.**



INTERVIEW

Louis WATUM

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MINES

Monsieur Louis Watum, quel est le rôle que joueront les mines dans le développement de la RDC ?

Les mines sont au cœur de l'actualité économique de notre pays. Mais de plus en plus, on commence à voir les choses bouger parce que tout le monde a compris une chose : « ça ne peut pas continuer comme ça ». On ne peut pas continuer à parler d'un secteur qui brasse des milliards de dollars et voir une telle pauvreté au sein de nos populations.

Il y a certes les paiements infranationaux, notamment le 0,3% minimum du chiffre d'affaires des sociétés, le cahier de charges des sociétés, la redevance minière, mais également toutes les retombées dans les escarcelles de l'État. Tout cela mis ensemble fait énormément d'argent et il est vraiment temps que l'on puisse voir une réelle amélioration dans le vécu quotidien des communautés locales et du pays en général.

Je crois, comme dans toute situation, les responsabilités sont partagées. Vous savez, dans la tripartite entre le gouvernement, les opérateurs économiques et la société civile, il faut que chaque partie prenante comprenne qu'elle n'a pas que des droits, elle a également des obligations.

Et à partir du moment où chacun comprend où sont ses obligations et joue sa partition, vous verrez qu'il y aura

une meilleure création de richesse, une meilleure répartition de cette création de richesse auprès des parties prenantes.

Plusieurs opérateurs miniers présents ici, ont dénoncé une régulation de plus en plus forte, une législation beaucoup plus contraignante. Qu'est-ce que vous en pensez ?

J'y ajoute ma voix, je pense l'avoir dit lors de mon panel. Regardez avec la dotation minérale, unique au monde qui est celle de la RDC. Regardez depuis le code minier de 2018, il y a pas un seul véritable investissement minier dans le secteur minier, il y a pas une seule nouvelle mine qui s'est développée. Tous les développements dans l'industrie minière sont des extensions de mines dont les investissements remontent au code minier de 2002.

Cela doit pouvoir nous interpeller. Notre régime fiscal est parafiscal restent encore très peu incitatif. Il ne permet pas réellement d'attirer ces fameux dollars d'exploration dont on a besoin pour faire de l'exploration, découvrir des gisements, construire de nouvelles mines et créer de nouvelles richesses. Tout cela manque énormément.

Mais ce qui manque encore plus, ce qui va nous coûter réellement très cher je pense, c'est le manque de vision, le manque d'anticipation. Qu'est-ce que nous voulons faire de tous ces minerais que nous avons au pays ?

transformer notre pays.

D'abord, je vous parlerai de vision. Vous savez, nous avons aujourd'hui initié la transparence dans l'industrie extractive, l'ITIE. Aujourd'hui, tout le monde voit ce qui a été donné, tout le monde voit ce qui a été reçu, alors on se pose la question : qu'est-ce qu'on a fait de tous ces moyens ?

On serait surpris de voir ce qui tombe dans les escarcelles de l'État. Ce ne sont pas de petits montants. Aujourd'hui, le problème n'est plus l'argent, l'argent, on n'en a plus assez. Le fonds minier par exemple, est assis sur le matelas de plus de 200 millions de dollars. Qu'est-ce qu'on en fait ? Quelle vision avons-nous pour cela ? Peut-être avez-vous une réponse ? Moi je n'en ai pas et je peux vous citer plusieurs cas comme ça. Non, de l'argent il y en a dans notre pays, mais on doit maintenant savoir qu'est-ce qu'on en fait, quelle est notre vision.

Deuxièmement, l'intégrité. Ce qui se passe à l'est de notre pays est une tragédie. C'est aussi une trahison du pays par les fils du pays eux-mêmes. Il faut d'abord aimer son pays, faut avoir de l'intégrité. L'intégrité, cela signifie faire ce qui est correct, même quand personne ne vous regarde, surtout quand personne ne vous regarde. Vous n'attendez pas que l'IGF vienne vérifier vos comptes pour les mettre en règle. Le soir, votre conscience vous parle et vous dit que

Parce que quand vous n'avez pas de vision, tout chemin vous mènera nulle part. Et malheureusement, je crois que nous ne pouvons plus nous permettre ce luxe-là. Dieu nous a donné l'intelligence, la volonté. C'est à nous maintenant de les utiliser, de travailler, de travailler dur et de travailler encore. À la jeunesse surtout je dis une chose, dans le travail qui est le nôtre, il faut mettre les ingrédients que les autres pays qui ont avancé ont utilisé, aimer son pays parce que celui qui aime son pays ne trahit pas. Celui qui aime son pays ne fait pas de mal à son compatriote.

ce que je fais n'est pas correct. Je dois corriger ça, l'intégrité, c'est important.

Troisièmement, l'obligation des résultats. Dans les pays qui avancent lorsque vous donnez beaucoup d'explications pour expliquer pourquoi ça n'a pas été fait, on vous écoute poliment. Après, on cherche quelqu'un d'autre pour continuer, vous êtes licencié, et l'aventure s'arrête là, c'est fini quoi.

Et quatrièmement, la méritocratie. Comment mettre les gens qu'il faut à la place qu'il faut ? Vous avez un frigo à la maison qui tombe en panne, vous n'allez pas l'amener chez un cordonnier. Pourquoi prend-on ce qui appartient à la de la République, le frigo de la République et l'apporte-t-on chez le cordonnier ? Parce qu'il est de votre village, il est de votre tribu, de votre famille politique ? On doit arrêter ce genre de choses.

Voilà les 4 valeurs qu'il faut ajouter au travail et vous verrez comment notre Congo changera en peu de temps.

**« L'industrie minière
brasse beaucoup d'argent.
Il est vraiment temps
que l'on puisse voir une réelle
amélioration dans le quotidien
des communautés locales
et du pays en général »**

NOTE CONCEPTUELLE
CONFÉRENCE ENVIRONNEMENT

« RDC, pays solution à la transition énergétique »

12 SEPTEMBRE 2023

Lors de la COP26 tenue en novembre 2021, la RDC s'est présentée comme un pays solution à la crise climatique. Ce positionnement repose sur 4 atouts majeurs, à savoir :

1. son massif forestier congolais sur 155.5 Millions d'ha de forêts tropicales humides ; **2.** les ressources en eau, soit 10% des réserves d'eau douce de la planète ; **3.** la biodiversité ainsi que **4.** les minerais stratégiques. Grâce à ses atouts, notamment, le Congo est en mesure d'absorber environ 1.5 Milliards de tonnes de dioxyde de carbone par an ; en outre, ses 101.500 Km² de tourbières, combinées à celles du Congo voisin, stockent environ 30 gigatonnes de carbone. Ces tourbières atténuent le risque climatique et le risque d'inondation, en plus de leur rôle capital dans le stockage et le cycle de l'eau et des nutriments.

Cette brève description donne un aperçu des services écologiques que la RDC rend à la planète et sa contribution à mitiger cette mégatendance que constitue le changement climatique. Il est donc important de préserver ces écosystèmes, que plusieurs dangers menacent, qu'il s'agisse de l'exploitation forestière, l'exploration des hydrocarbures ou de l'agriculture.

Pour sauvegarder ce trésor vert, il est indispensable que la RDC perçoive des compensations pour les services écologiques rendus à la planète ; autrement, le coût d'opportunité que représente l'exploitation pétrolière serait élevé. À ce propos, il convient de noter que le gouvernement de la RDC a lancé des appels d'offres concernant des concessions d'hydrocarbures (pétrole et gaz) ; en 2019, du pétrole a été trouvé dans des concessions d'hydrocarbures dans les tourbières (Le Monde/ AFP 2019).

En effet, la conservation de la forêt congolaise est un enjeu important; il convient de noter qu'entre 2019 et 2022, la RDC a perdu 1,9 million ha de forêt primaire. Lors du Sommet régional de l'Amazonie qui s'est tenu du 8 au 10 août 2023 à Belém, au Brésil, le Président Félix Tshisekedi a réaffirmé son engagement

à lutter contre la déforestation, aux côtés de ses homologues du Brésil, de la France et du Venezuela.

La valorisation des services écologiques permettra à la RDC de tenir ses engagements de « réduction des émissions dues à la déforestation dans les pays en développement » (REDD+), un cadre formé dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ; en effet, le pays s'est engagé à accroître la couverture forestière à 60 % et baisser les émissions de GES de 17 % d'ici 2030.

Les compensations pour services écologiques permettront également d'accroître les revenus du pays en vue d'un développement inclusif et durable. En effet, il convient de noter qu'en dépit de ses atouts, la RDC est très vulnérable face au changement climatique et subit les effets négatifs de la hausse des températures, des saisons sèches prolongées, de la dégradation des sols, des pertes agricoles et des pluies violentes provoquant des inondations. Ainsi, le pays se positionne au 178e rang mondial sur 181 pays dans l'indice ND-GAIN 2020 qui mesure les risques climatiques et la résilience des pays.

Par ailleurs, la RDC devrait développer la finance verte comme alternative pour engranger des recettes fiscales, considérant l'existence d'investisseurs internationaux prêts à financer des projets visant à préserver des espaces verts. Les échanges dette-nature (EDN) sont des options à considérer. Dans la même veine, la RDC peut utiliser son potentiel écologique pour négocier des contrats miniers gagnants-gagnants dans le secteur des mines : à ce propos, une étude BloombergNEF (2021) a démontré l'avantage concurrentiel de la RDC par rapport aux États-Unis, à la Chine et la Pologne pour la production des précurseurs de batteries électriques en raison notamment d'une empreinte écologique plus faible résultant du couvert forestier en RDC.



Questions abordées

- Comment la RDC se positionne comme "pays solution" à la transition énergétique ?
- Quels sont les types de projets que la banque verte et de développement durable est amenée à soutenir ?
- Quel est le rôle du secteur bancaire et des banques de développement dans la transition énergétique ?
- Quel est le rôle des métaux stratégiques dans la transition énergétique, comparativement au couvert forestier ?
- Qu'est ce que le Congo a réussi à négocier au titre de compensation financière pour ses services écologiques ?
- Quel accompagnement offrir aux acteurs publics et privés pour réussir leur stratégie verte ?
- Quelle est la politique de verdissement des entreprises du secteur minier, secteur important de l'économie brune ?

PANEL 4 :

► Mme Marie-Pascale MALANDA DIATUKA

Coordonnatrice ACTEDD

► Mme Passy GOGA

Responsable environnement KCC

► M. Thierry TÉNÉ

Co-fondateur de Doing Good in Africa

► M. Jean-Marc KILOLO

Economist, UN Economic Commission for Africa - ECA

Modérateur

M. Henri Désiré N'ZOUZI

Producteur JT Diplomatique,

Contributeur à The Voice Of America (VOA), Consultant Medi1 TV & VoxAfrica

**COMPTE RENDU
CONFÉRENCE ENVIRONNEMENT**

« RDC, pays solution à la transition énergétique »

En évoquant la question de la stratégie du Gouvernement sur la transition énergétique, la coordonnatrice de l'ACTEDD a rappelé que celle-ci s'inscrit dans la logique d'impulsion et de planification des politiques internes et la mobilisation du financement pour une bonne transition énergétique du pays. Pour atteindre ses objectifs, le pays doit :

Procéder à une modification
structurelle de la production et la consommation énergétique

Développer les énergies
propres avec les atouts comme l'hydrogène, le cobalt, le lithium pour la batterie électrique et le gaz

Mieux comprendre
l'agenda mondial sur la question de l'émission du carbone

Contourner l'ambigüité
des procédures qui s'observent dans l'accès au fonds verts en développant des partenariats innovants

Mettre en place
une politique nationale de la transition énergétique en s'appuyant sur le potentiel du pays

Jean-Marc KILOLO a évoqué le rôle des banques dans la transition énergétique. Son point de vue est que le pays doit :

Mettre sur une échelle
de valeur l'option de la conservation de son

potentiel hydroélectrique et son exploitation pour le développement du pays

Faire un plaidoyer
pour rehausser le financement compensatoire sur la protection de l'environnement en associant les banques

Acquérir des compétences
nécessaires dans le montage des projets verts

Revaloriser les minerais
de la transition énergétique

Développer une ingénierie
financière répondant aux défis du financement des projets énergétiques

Faire une mutation



du modèle énergétique et industriel

Diversifier des exportations en termes des gammes et qualités des produits

Mettre en place
un système de veille stratégique efficace par une politique bien planifiée ou structurelle

Placer la politique énergétique
au plus haut niveau en associant plus de ministères dont notamment ceux de la formation et l'éducation

Utiliser les recettes fiscales
du secteur environnement pour le développement des projets d'intérêts communautaires

Pour sa part, Madame GOGA responsable Environnement à KCC a insisté sur les points suivant :

Le renfort de la responsabilité
de la société extractive pour contenir la pollution les impacts sur l'environnement

Travailler sur l'impact
après mines en mettant en place un mécanisme de monitoring permanent d'emprunt carbone

Répondant à la question liée à l'accompagnement des acteurs publics et privés pour la réussite de la transition énergétique, Monsieur Thierry TENE a insisté sur la nécessité de :

Évaluer la valeur
énergétique du pays et travailler sur le développement des solutions industrielles et technologiques propres aux défis du pays

Mettre la machine
gouvernementale pour définir une feuille de route claire pour la question de la transition énergétique

Soigner l'image du pays
sur le plan international

NOTE CONCEPTUELLE
CONFÉRENCE ÉNERGIE

« Développement des infrastructures et indépendance énergétique : prérequis à une industrialisation de la RDC »

12 SEPTEMBRE 2023

En plus de son potentiel minier et forestier, la RDC dispose d'un large réseau hydrographique couvrant environ 77.810 Km² et équivalant 52% des réserves d'eau du continent africain. En plus de divers lacs et rivières, ce réseau comprend le fleuve Congo, long d'environ 4.320 Km, qui figure parmi les plus puissants d'Afrique. Ainsi, le Congo a un potentiel d'énergie hydroélectrique pouvant répondre aux besoins de toute l'Afrique. Malheureusement, ce potentiel est largement inexploité : seul le site d'Inga, dont la capacité installée est de 1775 MW, produit de l'électricité, alors que son potentiel s'élève à 40 000 MW.

Le projet de construction du Grand Inga permettrait de produire jusqu'à 40 000 MW d'électricité, soit plus de deux fois que le barrage des Trois Gorges en Chine, et plus du tiers de la production de l'Afrique. Ce faisant, la RDC conforterait davantage son positionnement de « pays solution à la transition énergétique », non pas en raison de capacité de séquestration de carbone liée notamment à son couvert forestier, mais à la production d'énergie verte et à la réduction de la déforestation puisque plus de 90% de l'énergie consommée au Congo provient du bois. Parlant d'énergie verte, le Congo est également doté de minéraux dits de la transition énergétique tels que le cobalt, le cuivre et le lithium, utilisés dans les systèmes de stockage d'énergie.

Ce potentiel hydroélectrique, auquel s'ajoutent les ressources en énergie solaire et biomasse, contraste avec la fracture énergétique que connaît le pays : en effet, seulement 8% des Congolais ont accès à l'électricité, ce qui est largement en-deçà de la moyenne africaine (48%). Le taux de pénétration électrique baisse à environ 1% en milieu rural. Ceux qui disposent d'électricité sont victimes de coupure intempestive (« délestage ») qui endommagent les appareils ménagers et industriels, ce qui accroît les coûts de production, détériorant ainsi l'environnement des affaires. Ainsi, certaines entreprises ont été contraintes de fermer boutique pour rouvrir

ailleurs en Afrique, en vue de bénéficier d'un meilleur approvisionnement énergétique. Cette faible offre d'énergie constitue un véritable goulet d'étranglement pour la création d'industries transformatrices et créatrices de valeur ajoutée et d'emplois, qui sont par essence énergivores. Autrement, on ne saurait parler de transformation structurelle et d'industrialisation au Congo sans avoir réglé les problèmes d'énergie.

Mais comment y parvenir lorsque l'état a du mal à payer décentement ses fonctionnaires ? La loi congolaise encourage des partenariats public-privé (PPP) et les investissements privés, comme moyen de répondre à ce défi. Cependant la perception du « risque pays » semble décourager les opérateurs privés, malgré la libéralisation du secteur. Fort heureusement que certains entrepreneurs relèvent le défi, même si les besoins restent énormes.

Sur un autre plan, les PPP pourraient permettre de réhabiliter les infrastructures en RDC. D'après une étude réalisée par la Banque mondiale, le Congo devrait mobiliser des ressources financières de l'ordre de 5,6 milliards de dollars par an 10 en vue de résorber son déficit en infrastructures routières et ferroviaires. Ce rapport mentionne qu'en 2019, seulement 5% du réseau routier était bitumé.

À l'heure actuelle, où on parle d'intégration régionale dans le contexte de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), il est primordial pour le Congo d'assurer une intégration nationale en reliant les différents pôles économiques du pays, en vue de valoriser le potentiel diversifié de ce grand et beau pays. Il s'agira notamment de relier les zones de production aux zones de consommation urbaine pour une industrialisation réussie et porteuse de croissance enrichissante pour la population congolaise.



Questions abordées

- Comment le secteur privé peut-il contribuer à réduire le déficit énergétique ?
- Quelle place pour les énergies renouvelables en vue d'approvisionner les ménages et les industriels ?
- À quelles conditions le PPP permet de résorber le déficit infrastructurel en RDC ?
- Comment les compagnies minières parviennent-elles à mener leurs opérations dans un contexte où l'offre en énergie est inadéquate ?

PANEL 5

► SEM. Célestin Mashata Kayembe
Ministre Provincial de l'Infrastructure du Lualaba

► M. Eric Monga
Vice Président National chargé de l'énergie de la FEC / ADG KIPAY Investment

► Mme Catherine Mukobo
Executive Director ACERD

Modérateur
M. N'ZOUZI Henri Désiré
Producteur JT Diplomatique, Contributeur à The Voice Of America (VOA), Consultant Media TV & VoxAfrica

COMPTE RENDU CONFÉRENCE ÉNERGIE

Developpement des infrastructures et de l'indépendance énergétique

À la suite d'un débat animé et de longs échanges entre la salle et les panelistes, ceux-ci ont formulé les recommandations suivantes :

Accroître le financement public pour le développement des infrastructures

Définir un cadre de partenariat entre les Provinces pour des projets d'infrastructures communes

Renforcer le cadre de PPP par des nouveaux outils juridiques pour booster les investissements des infrastructures énergétiques

Privilégier le mix énergétique pour réduire les inégalités entre les zones rurales et urbaines

Sensibiliser les acteurs publics à tous les niveaux sur les réformes effectuées par le pays pour réduire les tracasseries que connaissent les investisseurs

Privilégier les projets énergétiques autres que l'hydroélectricité

Baliser le chemin par le développement des micro et moyens projets

S'appuyer sur l'expertise locale pour le développement des projets

Promouvoir le PPP pour le développement des infrastructures de grande envergure



CONCLUSION

« L'équipe du KBM tient à remercier particulièrement SEM Madame Fifi Masuka Saini, Gouverneur du Lualaba pour le patronage de l'évènement dans sa province ainsi que son implication et son soutien qui ont contribués à la réussite de cette édition. »

Le Gouverneur du Lualaba,
SE. Madame Fifi MASUKA
a tenu à remercier les différentes autorités qui ont fait l'honneur de participer à cette première édition de KBM à Kolwezi et a rassuré les organisateurs de son accompagnement pour l'avenir. Elle a enfin promis de faire des résolutions de cette conférence un outil d'orientation de l'action publique dans sa chère Province.

La Soirée de Clôture à Kolwezi



Province du Haut-Katanga

LUBUMBASHI

14 et 15 septembre 2023

Jean-Claude KAMFWA

Vice-Gouverneur de la province du Haut-Katanga

DISCOURS



Honorable Président de l'Assemblée provincial du Haut-Katanga ici représenté par l'honorable rapporteur, honorables députés, Excellence monsieur le ministre de la Jeunesse de la République du Burundi, Excellence monsieur l'Ambassadeur de la République du Burundi en République démocratique du Congo, monsieur le représentant du ministre national de l'Industrie, mesdames et messieurs les membres du gouvernement provincial, monsieur le directeur général du Katanga Business, monsieur le Président des Entreprises du Congo, chers professionnels de médias, distingués invités... La 4e édition du salon Katanga business meeting a commencé dans un contexte économique mondial marqué par la reprise après l'incertitude des années 2020 - 2021 dans notre pays et à travers le monde, à la suite de la crise économique de la Covid-19. Je suis heureux de voir des nouveaux noms et ceux qui sont des fidèles de ce rendez-vous d'affaires en terre congolaise plus précisément ici à Lubumbashi de notre pays.

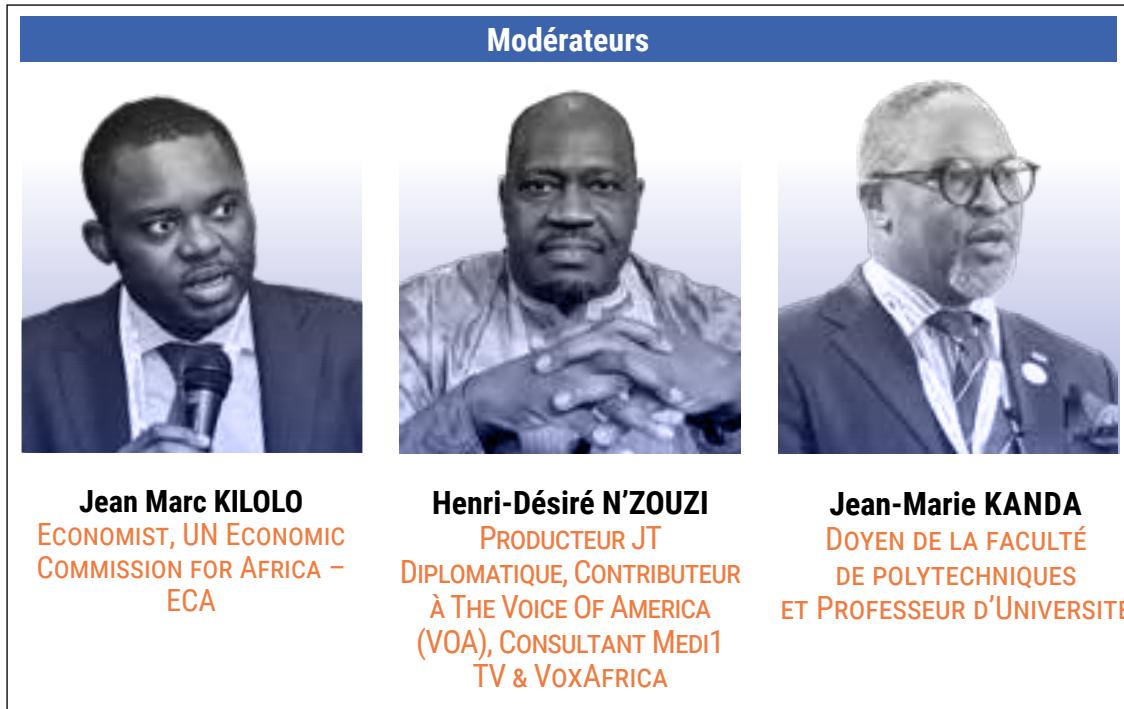
Distingués invités, certains parmi vous aurons déjà remarqué que le gouvernement provincial du Haut-Katanga que dirige son Excellence Jacques Kyabula Katwe est pris d'une passion certaine pour le développement de la République. Je ne résiste donc pas à la tentation d'en parler quand j'en ai l'occasion. La perceptive rassurante d'une économie stable qui soutiennent l'activité économique, et l'ouverture de ce salon dédié aux entreprises me rassure encore dans cette position.

Nous avons certes pris l'habitude de voir le Katanga et notre pays comme une terre de mines et d'autres ressources naturelles. En visitant les stands, on voit bien il n'y a pas que les mines, et je souhaite que cette observation nous permette d'aller plus loin en renforçant notre économie par une sortie de mines, sans abandonner les mines. Cela dit, j'entends que le secteur minier permet le décollage d'autres secteurs économiques. Tout est donc lié ou devrait se lier... J'aimerais rappeler ici à tous ceux qui sont intéressés par l'investissement dans le secteur agricole, dont le potentiel se trouve sous l'impulsion de son excellence Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo chef de l'État, et dont le mot d'ordre mobilise le Gouvernorat provincial de la province du Haut-Katanga que dirige son Excellence Jacques Kyabula Katwe. Nous sommes prêts à vous apporter des facilités. Ma porte vous est et vous sera toujours ouverte.

Que vive et prospère l'économie de vos entreprises et que vive le Haut-Katanga. Je vous remercie pour votre aimable attention.

**« Le Gouvernorat provincial de la province du Haut-Katanga que dirige son Excellence Jacques Kyabula Katwe est prêt à vous apporter des facilités.
Ma porte vous est et vous sera toujours ouverte. »**

Conférenciers





INTERVIEW

Arnaud COUPÉ

DIRECTEUR RÉGIONAL DE RAWBANK GRAND KATANGA

« C'est important que l'économie congolaise se développe de manière globale, avec une diversification de tous ses secteurs »

Quelle est la place de la digitalisation à la Rawbank en RDC ?

Chez Rawbank, la digitalisation est en 2023 un des moteurs de travail j'ai envie de dire incontournable. Comment se passer du digital aujourd'hui ? La Rawbank veut offrir aux clients, qu'ils soient internes ou externes, une solution plus rapide et plus efficace dans leur relation avec la banque.

Aujourd'hui, la Rawbank est fière de dire qu'elle est leader du marché sur différents indicateurs. La Rawbank représente 30% du marché bancaire congolais avec plus d'une centaine d'agences réparties dans les différentes provinces. Ce sont plus de 1800 personnes qui travaillent pour la banque aujourd'hui.

Quelle est votre relation avec le KBM ?

Cette année, la Rawbank a décidé d'être sponsor principal du KBM. C'était pour

nous un processus tout à fait normal et nous étions vraiment intéressés par le fait que le KBM se déroulait dans deux villes différentes, Kolwezi ou Lubumbashi.

Quels étaient les défis majeurs des banques en RDC et qu'est-ce qui a été fait ?

Le gros challenge de ces 5 dernières années était de s'adapter à l'évolution de l'économie congolaise et de l'économie mondiale. Il y a eu par exemple le renforcement de la conformité pour bien respecter toutes les règles nationales et internationales dans notre secteur. Il a fallu aussi « éduquer », dans le sens positif du terme, tous les clients par rapport à cette nouvelle façon de considérer la banque et d'être pour la Rawbank une sorte de modèle dans la façon de travailler aujourd'hui.

Qu'avez-vous pensé du thème de cette édition ?

Il était juste et à propos, parce que pour nous c'est vraiment important que l'économie congolaise puisse se développer dans son entièreté, pas uniquement un secteur ou un autre, mais qu'il ait vraiment une diversification de tous ses secteurs pour permettre à la classe congolaise et la population congolaise d'améliorer son rythme de vie et son niveau de vie. Beaucoup de ces réflexions qui ont été abordées lors des débats de cette 4e édition. Le développement des infrastructures et de l'éducation sont parmi les clés, et là encore les banques commerciales ont évidemment un rôle à jouer. Sur ces aspects, la Rawbank participera activement.

« L'emploi est un booster d'économie locale, donc provinciale. Dynamiser l'emploi aurait bien sûr un impact sur le développement du pays ».

INTERVIEW

Gaël EL MASRI

DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE PANACO



Gaël El Masri, à quel point votre entreprise Panaco est-elle impliquée dans le secteur minier ?

Nous avons toujours été très présents et impliqués dans le secteur minier. Cela fait plus de 40 ans que Panaco existe au Katanga. Très récemment, nous avons obtenu la certification officielle, ce qui nous permet de prouver que notre matériel est de qualité et à la hauteur des exigences de notre clientèle. Nous travaillons avec de grandes entreprises internationales telles que Schneider et d'autres sociétés internationales européennes surtout, et cela confirme le fait que Panaco soit très fort dans le domaine électrique.

Quelles difficultés rencontrez-vous en tant qu'entrepreneur ?

Aujourd'hui, nos clients ont du mal à nous payer parce qu'ils ont eux-mêmes des problèmes financiers à cause de l'environnement fiscal, entre autres. La lourdeur des formalités de dédouanement, la lourdeur des taxes par exemple. Nous sommes également confrontés à ces problèmes.

Qu'avez-vous pensé du thème de cette année, « Doper le potentiel économique de la RDC comme croissance durable et équitable » ? Et comment est-ce que Panaco contribue à la croissance économique du Katanga et du pays en général ?

Je pense que si Panaco arrivait à se développer autant qu'il le voudrait, nous pourrions développer plus d'actions sociales. Ce dont je parle c'est de l'emploi

au sein de notre entreprise. Vous savez mieux que moi que l'emploi est un booster d'économie locale, donc provinciale. Dynamiser l'emploi aurait bien sûr un impact sur le développement du pays.

En quoi votre participation à la 4e édition du KBM est-elle différente par rapport aux autres années ?

Nous nous sommes toujours impliqués de la même façon dans toutes les éditions du KBM. Panaco est impliqué sentimentalement parce que nous sommes Katangais et c'est un événement katan-gais. Donc nous sommes particulièrement impliqués. On remercie Costas et Anne Coursaris pour leur confiance. Ils peuvent compter sur nous. Nous serons là chaque année, comme il le faut.

INTERVIEW

Yannick MBIYA

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA TRUST MERCHANT BANK (TMB)

Pourquoi la digitalisation des opérations bancaires en RDC est-elle devenue un aspect incontournable des innovations financières ?

Premièrement, lorsqu'on parle du digital dans le secteur bancaire, il y a deux gros aspects. Le premier concerne la digitalisation des processus parce que la banque est un très vieux métier avec énormément de tâches administratives, manuelles, et qui aujourd'hui bénéficient de la technologie et obtiennent plus d'efficience. Cela permet d'automatiser les processus, et augmenter la qualité de service qui est rendue au client. On peut mieux contrôler tous les risques inhérents aux processus et répondre plus vite au client. Cette partie de la digitalisation on ne la voit pas forcément lorsqu'on est client, car ça se passe au niveau du back-office.

Deuxièmement, il y a la partie que le client voit. Ce sont les solutions digitales, c'est-à-dire le canal de transaction que l'on offre à nos clients pour leur permettre de faire ce qu'ils faisaient traditionnellement dans les banques physiques et qu'ils peuvent faire à partir de chez eux. Aujourd'hui, la TMB est totalement entrée dans la digitalisation mobile, une approche qui est mobile-centrique pour permettre aux clients, à partir de leur téléphone, d'interagir avec nous, leur banque.

Quels ont été les points forts pour la TMB de cette édition de la KBM 2023 ?

La quatrième édition du KBM se distingue des années précédentes du fait que c'est une reprise. C'était important parce que beaucoup de secteurs ont été affectés par la crise du Covid-19. Après la pandémie, il y a eu des événements majeurs à l'international qui ont eu des effets sur les économies, la guerre russo-ukrainienne en particulier. La reprise du KBM qui est un événement B2B, envoie un message fort : il faut que les entreprises continuent à fonctionner

et pour ça elles doivent se rencontrer, discuter, échanger, dénicher ensemble les opportunités de travail, des synergies. Cette quatrième édition s'inscrit déjà totalement dans cette perspective.

Pourquoi était-ce important pour vous d'être présent à cette 4e édition ?

Parce que le contexte est particulier en RDC. En termes de valeur ajoutée, par rapport aux éditions précédentes, on sent que c'est un événement qui a mûri, avec un ciblage plus précis au niveau des industries qui sont porteuses et créatrices de richesses dans notre pays. À ce titre-là, nous sommes très fiers d'être sponsor GOLD de la KBM 2023.

Que représente la TMB dans le secteur bancaire congolais en 2023 ?

Aujourd'hui la TMB est une banque régionale, c'est une banque qui fait partie du plus large groupe bancaire en Afrique de l'Est, le groupe KCB, et c'est une fierté de voir une initiative purement locale, qui a démarré à Lubumbashi, qui est devenue incontournable partout en RDC. Nous avons le réseau d'agences le plus large en RDC et ça a suscité l'intérêt d'acteurs panafricains de participer à ce que nous avons bâti ici. En 2023, nous sommes présents dans tous les États d'Afrique de l'Est et avec une vocation de soutenir chacune des économies dans lesquelles nous avons des unités opérationnelles.

La TMB, au-delà d'être un acteur reconnu au niveau local, est aujourd'hui devenue un acteur panafricain qui a pour ambition de soutenir toutes les subventions.

Comment comptez-vous vous y prendre ?

Le premier changement a été celui de la gouvernance, avec l'entrée en capital du groupe bancaire KCB, qui nous a fait passer d'un statut de banque locale à banque régionale. C'est un changement

qui bénéficie aussi bien à l'économie congolaise parce qu'il augmente fortement la capacité de la banque à répondre à des projets et aux besoins de financement plus importants avec des processus de syndication.

Le deuxième changement, c'est la digitalisation. C'est un élément clé au terme de nos dix ans d'activité où la TMB s'est voulue résolument digitale et donc a été la première à investir par exemple dans sa propre solution de paiement bancaire mobile, qui s'appelle Pepele Mobile. Aujourd'hui, ce modèle a fait son bonhomme de chemin et montre qu'il y a une partie de la population qui veut travailler avec des institutions bancaires financières autrement. Nous devons nous adapter à notre temps et nous devons nous adapter aussi aux aspirations de nos populations.

Le troisième changement, c'est l'ouverture en termes de financement aux nouveaux secteurs qui sont porteurs de croissance pour notre pays. Je pense au secteur de l'énergie, qui a été libéralisé il y a quelques années, après avoir évolué sous un monopole d'État. Maintenant qu'il est libéralisé, il est important pour les banques de soutenir les acteurs privés qui investissent dans ce domaine.

Qu'avez-vous pensé du thème de cette édition « Débloquer le potentiel économique de la RDC pour une croissance durable et équitable : enjeux et perspectives » ?

Il a été très bien choisi, j'y rajouterais un mot fort « l'inclusivité », en termes de croissance, qui est revenu dans les débats. La RDC est un pays qui traverse une phase de développement industriel qu'on ne doit plus prouver, nous avons aujourd'hui des compagnies mondiales majeures, dans le secteur minier ils sont parmi les plus gros projets au monde. Le pays a également une place de choix en



termes de producteurs, par exemple de commodités telles que le cuivre et autres. Il y a des recommandations intéressantes qui ont été faites lors des panels et les différents travaux. Nous espérons maintenant qu'elles vont atteindre les décideurs pour qu'elles soient appliquées.

Est-ce que la RDC redevient un pays attrayant pour les investisseurs étrangers ?

Cette question ne se pose plus, parce que nous avons des ressources qui sont suffisamment attrayantes pour tout type d'activité. Nous avons la force du nombre avec la taille de nos populations et cette force se traduit aussi en termes de marché de consommation. Par contre, le point essentiel qu'il faut relever, c'est être capable de soutenir une croissance que l'on dit inclusive et donc qui doit réellement bénéficier aux entreprises locales qui se situent en RDC.

« La reprise du KBM envoie un message fort : il faut que les entreprises continuent à fonctionner et pour cela, elles doivent se rencontrer, discuter, échanger, trouver ensemble des opportunités »

INTERVIEW**Jean-Marie KANDA**

DOYEN DE LA FACULTÉ DE POLYTECHNIQUES ET PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ

Le Congolais qui rêve d'offrir à l'Afrique ses usines de lithium à « ADN congolais »

Quelle est l'innovation qui pourrait propulser la RDC dans une autre ère ?

La solution innovante actuellement c'est permettre à la RDC d'acquérir ce qu'on appelle des précurseurs de batteries. Les précurseurs de batteries sont en fait l'ADN d'une batterie et la RDC, au travers de sa dotation minérale, peut fabriquer localement des précurseurs dits NMC, nickel, manganèse, cobalt. L'innovation que nous cherchons à apporter, c'est de faire en sorte que l'électrolyte, qui peut être utilisé dans les batteries, soit un électrolyte formé sur le gel.

La cathode active material, appelée « les précurseurs », est une des innovations qui peut faire basculer la RDC dans les maillons de la chaîne des valeurs de la batterie, parce qu'aujourd'hui la RDC porte l'ambition de développer une chaîne des valeurs des batteries pour participer ou prendre l'avantage de l'opportunité qu'offre la transition énergétique.

Le KBM et vous ?

Les années antérieures, nous venions présenter les ambitions de la RDC, mais aujourd'hui avec le Centre africain d'excellence, nous prônons que la RDC a pris en compte la construction des compétences et que la RDC s'est ouverte à d'autres pays pour construire ensemble un capital humain Africain. La participation du Centre Africain d'Excel-

lence au KBM a permis que l'on discute des questions de la formation de la jeunesse, de l'employabilité de cette jeunesse et surtout des besoins des compétences dans le milieu industriel et notamment minier.

Avec quels autres chercheurs travaillez-vous au CAEB ?

Avec les chercheurs de la faculté de Polytechniques de l'Université de Lubumbashi (RDC), ceux du Centre africain d'excellence et de CPUT (Cape Peninsula University of Technology) en Afrique du Sud, ainsi que de Namibia University (Namibie), nous travaillons sur ces innovations parce que le Centre Africain d'Excellence pour la Fabrication des Batteries(CAEB) se veut réellement africain.

Le KBM indique-t-il une croissance économique qui peut accélérer le développement durable en RDC ?

La croissance économique n'est pas nécessairement liée avec un développement durable. Comme on le voit en RDC, les indices de croissance du point de vue économique sont au vert, mais, sur le terrain, on constate qu'il y a encore un impact négatif sur le quotidien du Congolais. Dire qu'une croissance économique est équivalente au développement durable, je ne pense pas. Le concept même de développement durable voudrait que ce qui est produit aujourd'hui

puisse non seulement servir et bénéficier aux générations actuelles, mais aussi aux générations futures pour que les uns et les autres aient accès aux mêmes ressources et puissent construire leurs richesses. Je peux dire que plus on croit au développement durable, plus on peut être certain qu'il le sera.

Que dire du secteur minier congolais ?

Le secteur minier contribue au budget de l'État de l'ordre de 60% aujourd'hui à 70%. Ce secteur tient compte de l'exploration pour essayer de découvrir des gisements nouveaux qui sont porteurs de ce qu'on appelle des métaux contenus dans des roches minéralisées qu'on va appeler minéraux. Par exemple, le cuivre, un métal, est contenu dans la malachite, un minéral. Les opérations à entreprendre visent à transformer les minéraux pour extraire le métal, puis à transformer ce métal en un produit fini utile.

En RDC, nous sommes à plus de 100 ans de l'exploitation minière, mais il est nécessaire que cette exploitation minière soit responsable et qu'elle tienne compte de l'évolution de la population locale pour que celle-ci bénéficie des richesses produites. Ensuite, il y a la question de traçabilité pour gérer suffisamment le secteur artisanal.

« La solution innovante actuellement, c'est permettre à la RDC d'acquérir ce qu'on appelle des précurseurs de batteries. »



NOTE CONCEPTUELLE

ÉCONOMIE

« Définir une nouvelle politique économique coordonnée et intégrée »

Au cours des 20 dernières années, l'économie congolaise a enregistré des taux de croissance positifs, avec un sommet atteint en 2014 (9.4%). Il faut remonter à 1969 pour observer une croissance aussi élevée (9.4%). Cependant, le taux de croissance a évolué en dents de scie au cours de cette période, due notamment à la forte dépendance de l'économie congolaise vis-à-vis des matières premières, qui représentent plus de 80% des recettes d'exportations du pays.

En regardant de plus près, on observe en fait que 2 produits forment à eux seuls l'essentiel des exportations du pays : il s'agit du cuivre et du cobalt. En outre, plus de la moitié des exportations ont pour destinations 2 pays, à savoir : la Chine (48,2%) et les E-A-U (5%). Ce qui montre la faiblesse de la structure de l'économie congolaise qui exporte des produits non transformés à faible valeur ajoutée.

Cet état des faits a plusieurs conséquences néfastes sur l'économie. En raison d'une forte concentration des exportations, le pays est très vulnérable face aux chocs extérieurs. Les fluctuations des cours des matières premières exportées jouent sur le taux de change et ce faisant, sur l'inflation (phénomène de passthrough) ; sans oublier les conséquences sur les finances publiques, le budget programmé devient plus faible au moment de l'exécution en raison de la perte de valeur des recettes d'exportations, à quantité exportée donnée.

Il convient de rappeler que la prédominance du secteur primaire à forte intensité capitaliste n'a pas permis d'offrir des nombreuses opportunités d'emploi à la population congolaise, estimée à 99 millions d'âmes. Il n'est guère surprenant que plus de 3/5 des Congolais vivent avec moins de 2,15 dollars par jour¹; ou qu'environ un Africain sur six en situation d'extrême pauvreté soit Congolais.

En outre, le PIB congolais par tête est estimé à 571\$, ce qui

place le Congo à la 131e place sur 133 au monde, en dépit de son potentiel en ressources naturelles, qui font le bonheur des autres.

À la lumière de ces constats, il est impérieux pour le Congo de définir une nouvelle politique économique coordonnée et intégrée en vue de s'affranchir du modèle économique hérité de la colonisation et qui repose sur l'exportation brute des matières premières. Cet objectif fait échos à l'agenda 2063 de l'Union Africaine "l'Afrique que nous voulons" qui en appelle à une valorisation locale des ressources naturelles, par opposition aux exportations des matières premières non transformées, en vue de créer des emplois décents et de la richesse au bénéfice des populations locales. Par ailleurs, les économies de rentes (minières) sont considérées comme des victimes de la malédiction des ressources naturelles, en raison de leur mauvaise performance en termes de croissance et de transparence.

En vue de sortir de cette malédiction, il convient aussi de renforcer les règles et des contrôles sur les opérations bancaires des entreprises du secteur.

La transformation structurelle que ce changement implique requiert de mettre l'initiative privée au centre de l'économie, en vue de créer de la richesse pour tous. Pour ce faire, les pouvoirs publics devraient créer un cadre propice à l'émergence de champions nationaux au travers de mesures concertées. En outre, il conviendra de définir une nouvelle politique économique coordonnée et intégrée, qui assure notamment un alignement des politiques industrielle et commerciale.

1. <https://www.banquemonde.org/fr/country/drc/overview>

Questions abordées

- La planification économique est sensé jouer un rôle central dans la conduite des affaires de l'Etat? Quelle importance accordez-vous à avoir une politique économique coordonnée et intégrée? Qu'est-ce que cela implique? Comment cela va affecter le quotidien des Congolais et affranchir le pays de la dépendance vis-à-vis des matières premières?
- Comment la politique des ZES peut-elle contribuer à la transformation structurelle et la diversification économique de la RDC?
- En tant que groupement d'entreprises, quelle est la vision de la FEC Haut-Katanga d'un Congo doté d'entrepreneurs de haute envergure, créateurs d'emplois qualifiés de qualité ?Quelles sont les réformes publiques à mener pour y parvenir?
- Quelles sont les réformes initiées par la Cellule climat des affaires ? QU'en sont les fruits?

Et aussi...

- Le système financier joue un rôle important dans la transmission de la politique monétaire et dans la circulation des flux financiers. Que faut-il pour en renforcer l'efficacité?
- Que faire pour améliorer l'intermédiation financière?
- Quelle est la mission de la Cellule pour les Renseignements Financiers (CENAREF)?

PANEL 6

- Prof. Jean-Luc NAMEGABE MASTAKI
Directeur du Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale CEA
- M. Arnaud COUPÉ
Directeur Régional Zone Sud - Grand Katanga, Rawbank
- M. Patrick MULAND KABEY
Président de la FEC Haut Katanga
- M. Auguy BOLANDA BOMENDE BOLANDA MENGA MOMENE
Directeur Général de l'AZES
- M. Michel MASWAPI KIPUNDO
Directeur du Climat des Affaires
- M. Jean-Marie NKULU NSUNGU
Directeur provincial FPI/ Katanga

PANEL 7

- M. Isaac KALALA
Directeur conformité Rawbank
- M. Patrick MBAJI KAPASI
Analyste à la CENAREF
- M. Gere KWAGALEME
Représentant de la Banque Central du Congo
- Modérateur**
- M. Jean-Marc KILOLO
Economist, UN Economic Commission for Africa - ECA

PANEL ÉCONOMIE

« Définir une nouvelle politique économique coordonnée et intégrée »

« Les jeunes et les femmes sont notre priorité en termes d'investissements. Pour les jeunes, nous recourons aux projets innovants avec des tarifs préférentiels »



JEAN-MARIE NKULU NSUNGU
Directeur provincial FPI/
Katanga

« Entre 2016 à 2023, nos ressources ont évolué, nous avons perçu entre 3 milliards de francs à 35 milliards de francs congolais tous les mois. Pour autant, il est difficile de financer le secteur industriel en RDC pour deux raisons : 1) les candidats au financement n'ont pas de compétences dans l'industrie, ils sont plutôt dans le commerce, 2) C'est le rôle du FPI de financer le secteur industriel sur les 145 territoires, mais il se pose un énorme problème d'infrastructures de base : électricité, voies routières, etc. »

« Le FPI met en place des zones économiques spéciales pour faciliter la mise en place des industries au pays, comme le suivi des résultats. Pour diversifier nos investissements, nous recourons à une levée de fonds au niveau international. Le dernier partenariat qui vient d'être mis en oeuvre a été noué avec l'Égypte, nous attendons 400 millions de dollars. »

« Les jeunes et les femmes sont notre priorité en termes d'investissements. Pour les jeunes, nous recourons aux projets innovants avec des tarifs préférentiels. Nous identifions les incubateurs à travers la République pour que les encadreurs couvrent le financement et trouvent la garantie. »

« Depuis une décennie, la Rawbank a réussi quelques success-stories des femmes qui en commençant très bas ont trouvé des investissements fructueux. Il y a des Elon Musk du futur au Congo. »



Arnaud COUPÉ,
Directeur Régional Zone Sud -
Grand Katanga, Rawbank

« Les banques commerciales, dont la Rawbank, n'ont pas la solution (d'une politique coordonnée d'investissement), mais font partie des solutions. Aujourd'hui, on parle de surliquidité financière au sein des banques, mais c'est encore relatif selon les critères nationaux de réserves obligatoires de la BCC qui ne permettent pas de financer autre mesure parce que nous sommes obligés d'avoir des dépôts aussi pour assurer la crédibilité des banques et rassurer les épargnantes. »

« Les banques commerciales ont envie de participer au développement du pays, tout le poids ne peut pas reposer sur les banques uniquement. Il faut trouver des fonds de garantie pour aider les banques commerciales à soutenir cette politique. En 2023, lorsqu'un jeune vient à la Rawbank pour demander un financement, nous lui demandons des garanties, totales ou partielles, et les risques. En ce moment-là, ces liquidités vont profiter aux populations congolaises. »

« Pour amener la classe des entrepreneurs d'aujourd'hui à des postes de responsabilités, il faut bien investir dans l'éducation. Depuis une décennie, la Rawbank a réussi quelques success-stories des femmes qui en commençant très bas ont trouvé des investissements fructueux. Il y a des Elon Musk du futur au Congo. »

« Nous voulons que la RDC soit considérée comme un pays intermédiaire, émergent et enfin développé. »



Michel MASWAPI KIPUNDO,
Directeur du Climat
des Affaires

« Pour favoriser les jeunes entrepreneurs et les femmes, nous avons mis en place des réformes structurelles, avec notamment le crédit-bail qui permet de financer les PME. À la BCC, nous sommes en cours de progression sur le bureau crédit pour organiser la relation entre les entrepreneurs et les financeurs. Un entrepreneur ne pourra plus introduire un même projet de demande d'investissement à plusieurs banques au même moment. »

« Le bureau crédit centralise toutes les informations sur l'intermédiation financière. On connaît l'identité de celui qui contracte un crédit, ses succès, ses capacités de remboursements et toutes les informations demandées au niveau de la banque. »

« Notre travail c'est d'assainir le climat des affaires et des investissements sur base des résultats obtenus. Nous voulons aussi promouvoir les opportunités spécifiques et l'Agence nationale pour l'investissement accompagne les investisseurs en leur donnant des informations sur les opportunités d'investissements dans chacune des 26 provinces du pays. Nous voulons que la RDC soit considérée comme un pays intermédiaire, émergent et enfin développé. »

« Avec les changements énergétiques qui arrivent, la RDC sera de plus en plus sollicitée et nous devons être prêts. »



Auguy BOLANDA BOMENDE BOLANDA MENGA MOMENE,
Directeur général de l'Agence de la Zone Economique Spéciale

« L'objectif des Zones économiques spéciales est de stimuler le secteur privé. Dans ces zones, il y a des aménageurs, qui sont des développeurs, et les entreprises qui viendront y travailler. Nos populations doivent bénéficier de ces zones et certains de leurs aspects doivent être réservés aux Congolais afin que l'intervention du gouvernement soit en appui aux opérateurs économiques. »

« Aujourd'hui, le défi c'est de trouver notre place dans la chaîne de valeurs où les hommes d'affaires peuvent se retrouver et où le gouvernement peut leur donner les moyens. Avec les changements énergétiques qui arrivent, la RDC sera de plus en plus sollicitée et nous devons être prêts. »

COMPTE RENDU CONFÉRENCE ÉCONOMIE

Définir une nouvelle politique économique coordonnée et intégrée

Le premier intervenant, le **Directeur provincial du FPI** a rappelé la principale source de financement du Fonds de Promotion de l'Industrie qui est la taxe de promotion industrielle « TPI », prélevée à l'importation des biens et la production locale.

En second lieu, il a insisté sur la nouvelle approche mise en place pour le financement des projets innovants des jeunes et femmes entrepreneurs dans le cadre de la promotion des PME.

Enfin, il a évoqué quelques défis qui limitent l'accès de ces PME au financement. Il s'agit notamment de :

- Le manque de garantie pour couvrir les risques liés au financement sollicité ;
- La faible tendance d'implantation des PME dans la zone économique spéciale ;
- La difficulté d'accéder aux grands marchés et d'accompagnement

financier pour l'exécution des marchés.

Le deuxième intervenant, **Arnaud COUPÉ** Directeur Régional de la RAWBANK a, quant à lui, recommandé la mise en place d'une synergie public-privé pour la diversification de l'économie en mettant en valeur les secteurs prioritaires.

De son point de vue, les banques doivent de plus en plus travailler sur des mécanismes d'accompagnement des PME en mettant en place des programmes spécifiques sur l'éducation économique et financière.

Le troisième intervenant, monsieur **Michel MASWAPI**, coordonnateur de la Cellule Climat des Affaires a partagé sa préoccupation sur le comment faire pour débloquer et assainir le climat des affaires ? il a préconisé des grandes réformes favorables aux PME dont notamment le développement des mécanismes de crédit-bail et de crédit bureau.

Le quatrième intervenant, monsieur **Auguy BOLANDA**, Directeur Général de l'AZES (Agence des zones économiques spéciales) a partagé son expérience sur le modèle économique de développement des Zones Économiques Spéciales dont la dynamique économique consiste à :

- La réforme structurelle du modèle économique et fiscal
- La mise à disposition des outils permettant la transformation locale des matières premières
- Booster l'économie locale.

Le cinquième intervenant, le Professeur **Jean-Luc NAMEGABE MASTAKI**, directeur du bureau sous régional pour l'Afrique central « CEA » a été interpellé sur la question de savoir quelles étaient les exigences de création des champions nationaux dans la sous-région ? il a proposé plusieurs solutions :

- La mise en place des zones économiques intégrées entre les pays ;
- Que les pays travaillent, dans un premier temps, pour une croissance économique quantitative et non qualitative pour réduire la dépendance de nos économies aux importations.

Pour la RDC, il suggère que le pays pense :

- Au développement de la chaîne agricole et à la diversification des économies ;
- Au développement des compétences ;
- A révolutionner le système économique ;
- A la création des ZES de service ;
- A la création des ZES réservées aux PME ;
- A travailler sur une politique non dépendante de l'extractif.



De gauche à droite,
Jean-Marc KILOLO (modérateur),
Augy BOLANDA,
le Professeur **Jean-Luc MASTAKI**,
Arnaud COUPÉ,
Michel MASWAPI KIPUNDO
et **Jean-Marie NKULU NSUNGU**

Enfin le sixième intervenant, **Jean-Marie Nkulu Nsunzu**, directeur provincial FPI/Katanga, a insisté sur le fait qu'une politique économique coordonnée et intégrée doit reposer sur certains éléments à savoir :

- La diversification des industries horizontales et verticales ;
- L'utilisation de la stratégie de local content ;
- La mise en place des mécanismes locaux pour soutenir les PME en termes de fonds de garantie en vue d'accroître leur compétitivité dans les zones économiques spéciales ;
- La création des corridors économiques entre les ZES pour permettre aux PME de s'y greffer pour se développer ;
- L'innovation et la création d'un modèle congolais inclusif et intégré qui doit tenir compte des dimensions d'inégalités.

« Mettre en place une synergie public-privé pour la diversification de l'économie en mettant en valeur les secteurs prioritaires. »

Le déjeuner de la Rawbank

Ladies' first



NOTE CONCEPTUELLE

CONFÉRENCE LOGISTIQUE

« Le développement des corridors de transport et de la logistique comme sources d'avantage compétitif »

Le développement des corridors de transport et de la logistique en République démocratique du Congo est un défi majeur en raison de sa géographie diversifiée ainsi que de sa superficie – qui la place au 2e rang en Afrique. Selon les indicateurs de la Banque Mondiale, la RDC affiche une faible performance quant à la logistique : en 2021, le pays affichait un score moyen de 2.5 sur 5 lorsqu'on mesure sa capacité à suivre et tracer les convois, la compétence et qualité des services logistiques, à organiser des expéditions à des prix compétitifs, le processus de dédouanement ainsi que la fréquence à laquelle les expéditions parviennent dans les délais prévus. Tous ces éléments concourent à l'attractivité des investisseurs à opérer au Congo, et sont pour ainsi dire des sources d'avantage ou désavantage compétitif.

Améliorer la connectivité est essentiel pour stimuler le développement des activités économiques, accroître le bien-être des populations en reliant les points de production agricole et minier vers les centres urbains de consommation, mais aussi en facilitant la mobilité des personnes à l'intérieur du pays. La mise en place d'infrastructures de qualité constitue une condition préalable à la création d'un système de transport efficace, permettant d'améliorer la compétitivité des produits et leur accès aux marchés nationaux.

A ce propos, il convient de signaler que plusieurs initiatives sont en cours; notamment le programme commun à la RDC et à la Tanzanie de l'Agence de Facilitation du Transport de Transit du Corridor Central, évalué à près de 4 milliards 500 millions, visant à réhabiliter les chemins de fer (2 milliards

435 millions \$) et les routes (1milliard 773 000\$ pour un total de 1320 km), les voies navigables (215 millions \$) et les ports (60 millions \$). Par ailleurs, les chefs d'État de la RDC, de l'Angola et de la Zambie ont signé en juillet 2023 un accord visant à faciliter le transport de leurs minerais vers des marchés extérieurs à travers le corridor de Lobito, qui comprend le port de Lobito, le terminal de Mineiro, l'aéroport de Catumbela et le chemin de fer de Benguela. Enfin, la Banque Africaine de Développement appuie un projet visant à améliorer la chaîne logistique de transport routier sur la route Mbuji-Mayi – Kananga - Kalambambuji (RDC) – Shikolondo - Dundo (Angola); la phase 1 de son ce projet est estimé à 165 millions \$.1

Alors que l'intégration régionale dans le contexte de la zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF) est un agenda panafricain majeur, il convient de penser en parallèle à l'intégration nationale entre les différents pôles économiques du pays, en vue de valoriser le potentiel diversifié du Congo. Il va sans dire que le développement des corridors de transport peut stimuler l'économie en réduisant les coûts de transport, en favorisant le commerce et en créant des opportunités d'emploi.

Questions abordées

Ainsi, pour développer les corridors de transport en RDC et la logistique comme sources d'avantage compétitif, plusieurs points sont à considérer, notamment :

- Assurer une gestion efficace par la mise en place une gestion efficace des infrastructures et des services de transport, y compris la maintenance régulière des routes et des voies ferrées. La digitalisation des services douaniers s'inscrit dans cette perspective.

- Améliorer les ports maritimes pour faciliter l'importation et l'exportation de marchandises. Les ports comme Matadi et Boma sont essentiels pour le commerce international de la RDC.

- Améliorer le réseau ferroviaire pour le transport de marchandises à grande échelle. La RDC possède un potentiel considérable pour le transport ferroviaire, en particulier pour l'exportation de minerais, essentiels à la diversification et à l'industrialisation de l'économie congolaise.

- Exploiter les voies navigables en utilisant les rivières et les voies navigables intérieures pour le transport de marchandises, ce qui peut être plus économique pour certaines régions. Pareil usage permettrait de renforcer le transport intermodal, qui est plus écologique que la route.

- Identifier des sources de financement, y compris des partenariats public-privé et des investissements étrangers, pour soutenir le développement des corridors de transport.

- Investir dans les infrastructures routières en construisant et rénovant

des routes nationales (en terres et dont certains tronçons sont impraticables en saison de pluies) pour assurer des connexions efficaces entre les régions du pays. Cela peut inclure la mise à niveau des routes existantes et la construction de nouvelles voies.

- Renforcer la coordination régionale à travers une collaboration accrue avec les pays voisins pour développer des corridors de transport transfrontaliers, facilitant ainsi le commerce régional dans le contexte de la ZLECAF.

De ce qui précède, on peut se poser les questions suivantes :

- Quels sont les principaux corridors de transport à développer en RDC pour une intégration intraprovinciale ?

- Comment financer le développement des corridors de transport en RDC ?

- Comment le secteur privé peut-il contribuer à réduire le déficit de transport ?

- Quelle place pour l'innovation digitale avec le support des partenaires techniques et financiers pour accroître l'efficience (fluidité des transits, etc.) ?

- Comment lutter contre la résistance au changement, sachant que la digitalisation améliore la gouvernance ?

- Pour une meilleure compétitivité, devrait-on mettre les ports congolais (Matadi, Boma) en compétition avec les ports de Pointe-Noire, par exemple, pour baisser la facture des importateurs (exportateurs), et ainsi baisser les prix pour les consommateurs ?

PANEL 8

► SEM Ambassadeur

Ézéchiel NIBIGIRA

Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et Culture de la République du Burundi et Président du Conseil des Ministres de la Communauté Est Africaine (CEA/EAC)

► M. Fabien MUTOMB KAN KATO

DG S.N.C.C.

► M. Umba BRUNO

Ogefrem

► M. Tshisueka LAMBERT

Président des Transporteurs Routiers Internationaux, Haut Katanga

Modérateur

Henri-Désiré N'ZOUZI

Producteur JT Diplomatique, Contributeur à The Voice Of America (VOA), Consultant Medi1 TV & VoxAfrica

LA CONFÉRENCE LOGISTIQUE

Le développement des corridors de transport et de la logistique comme sources d'avantage compétitifs en RDC

M. Fabien MUTOMB KAN KATO,
Directeur général de la Société Nationale de Chemins de fer du Congo (SNCC)

Le défi de la SNCC

« Certains croient que les chemins de fer ne sont plus opérationnels en RDC ! Nous transportons, aujourd'hui, des tonnages importants de matières premières vers le Corridor de Lobito, vers la Tanzanie, d'autres vers l'Afrique du Sud et ailleurs. Le retour de la SNCC est déjà avéré. Notre préoccupation est maintenant d'améliorer nos services ».

M. Tshisueka LAMBERT,
Président des Transporteurs routiers internationaux, Haut-Katanga

Le projet ferroviaire

« Pour l'instant, nous n'avons pas de projet de pont reliant la RDC à la Tanzan-

ie, via le lac Tanganyika. Nous avons des projets de routes pour relier la RDC à la Tanzanie en passant par Mpulungu, le point le plus bas du lac. Le projet du rail entre le Burundi, la Tanzanie et la RDC servira de contournement sans passer par d'autres pays. Les opérateurs économiques auront le choix entre la voie directe vers la Tanzanie ou un passage par la Zambie. »

SEM, Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA
« En tant qu'exploitant routier, la question de la sécurité routière implique l'État et ensuite les privés. Le développement des postes de repos dépend de la manière dont chaque État se comporte. Si les pouvoirs publics facilitent la circulation libre entre les pays dans la région, les opérateurs privés vont ouvrir des espaces de repos. Le constat est que cette initiative a été récupérée par le pouvoir public dans la province qui rend obligatoire les aires de repos, qu'on appelle parking. Le taux élevé qui y est exigé

est décourageant, car il augmente les charges d'exploitation. »

La concurrence SNCC-opérateurs routiers

« Les exploitants routiers n'ont jamais voulu combattre la SNCC. Nous nous sentons complémentaires, auxiliaires, même au service ferroviaire. Notre approche nous a amenés à accepter d'appliquer les mesures du gouvernement, le paiement de la redevance terrestre, pour soutenir la SNCC. La voie routière participe à l'effort de soutenir la SNNCC en achetant de l'achat du carburant localement. Tous les propriétaires de véhicules ne veulent pas combattre la SNCC, mais la placer en compétition avec celle-ci pour qu'elle améliore ses activités. »



« Le retour de la SNCC est déjà avéré. Notre préoccupation est maintenant d'améliorer nos services »

FABIEN MUTOMB KAN KATO

COMPTE RENDU CONFÉRENCE LOGISTIQUE

Le développement des corridors de transport et de la logistique comme sources d'avantage compétitifs

MODÉRATION : HENRI-DÉSIRÉ NZOUZI

Le premier intervenant, Monsieur **Ezéchiel MBIGIRA**, s'est exprimé sur rôle de la CEA dans le développement du corridor Est de la RDC.

Le rôle de chaque état membre est primordial dans le bon fonctionnement du mécanisme. Le développement des infrastructures reste à ce jour l'un des plus grands défis de la communauté. Le secrétariat exécutif travail pour la recherche des financements a insisté sur l'aspect proactif de chaque État membre.

Le sujet du second intervenant, Monsieur **Fabien MUTOMB**, Directeur Général de la SNCC était l'infrastructure pour l'interconnexion des provinces. Il a insisté sur la position stratégique du pays par rapport aux différentes communautés d'états à l'Est, à l'ouest ou encore au sud. Son inventaire est éloquent.

- L'état de délabrement du réseau est criant. Les 3600 km des rails ne sont utilisés qu'à 30% à ce jour

- Le faible investissement dans la réhabilitation du réseau ;

- La stratégie actuelle de développement du réseau ferroviaire dont l'ouverture du réseau aux partenaires externes pour renforcement l'intégration ;

Il s'agit d'un partenariat entre la Tanzanie, le Burundi et la RDC pour le financement des projets communs afin de booster le commerce entre pays.

Le pays doit apporter une attention particulière au réseau ferroviaire car le potentiel transportable est de première importance compte tenu des besoins du secteur minier.

Le transport ferroviaire présente de nombreux avantages : celui du volume transporté, la protection de l'environnement, l'accroissement des recettes publiques et lutte contre la fraude dans le tonnage.

Les pouvoirs publics pourraient définir une sorte de quota à réservé au chemin de fer.

Le troisième intervenant, **Bruno UMBA** est Directeur Provincial de l'OGEFREM. Comment réduire les coûts de transport ? Il a été interpellé sur la question sur la mise en compétition des ports de Matadi et Boma avec celui de Pointe Noire. Monsieur Umba a indiqué que l'idéal serait de poursuivre le développement du port en eau profonde de Banana.

Les ports de Boma et Matadi pourraient connecter les régions productives du pays. Mais il est également indispensable de poursuivre le développement du réseau routier du pays pour rendre le projet

de port en eau profonde si on veut le rendre compétitif.

Développer des infrastructures de la gestion du trafic et de prise en charge des flux commerciaux fait également partie de la feuille de route ;

Enfin, il faudrait veiller à limiter la pratique de cession des routes qui augmentent le coût de péage.

Pour le Président **Lambert TSHISUAKA**, la contribution du secteur privé ne peut se limiter qu'à la réflexion. La faible compétitivité des transporteurs nationaux suite à la forte pression fiscale et parafiscale (les péages, le même traitement que les transporteurs étrangers).

Le non-respect de standard des frais de péage fixé par la SADC de la part de la RDC.

Mettre en place une politique préférentielle pour les transporteurs de droit congolais.

Le monopole imposé par le pouvoir public dans l'installation des infrastructures de prise en charge des marchandises et transporteurs limitent l'innovation dans ce secteur.



CONFÉRENCE SOUS-TRAITANCE

Sous-Traitance et contenu local : créer une classe d'entrepreneurs à succès en RDC

Modération : Monsieur **Jean-Marc KILOLO**

Monsieur Jean-Marc Kilolo a circonscrit le cadre des échanges par rapport à la problématique de la sous-traitance en présentant un constat qui s'est observé dans le monde économique de la RDC en général et dans le secteur industriel en particulier. Il réside dans le fait que 20% des activités industrielles sont gérées et détenues par les nationaux et les 80% sont gérées par les investisseurs étrangers. Que faire pour soutenir la sous-traitance ou les PME congolais ?

Le premier intervenant, **Monsieur FERUZI** est Directeur de l'inspection et du contrôle de l'ARSP. Il a présenté les missions de l'ARSP et son constat lors des contrôles réalisés à Kinshasa auprès des entreprises industrielles est amer. 8% seulement des entreprises réservent des marchés aux nationaux. Certains défis ont été énumérés :

- Le déficit technologique
- Le déficit lié à la compétence
- Le déficit lié au financement.

Le deuxième intervenant, **M. Louis WATUM**, Président de la Chambre des mines, a évoqué les aspects contributifs du secteur minier au développement économique de la RDC par les

paiement infranationaux (la Redevance minière, les cahiers de charge, la dotation des 0,3%)

Certains exemples de développement répertoriés au niveau des entreprises minières, KAMOA, KICO, TFM, pour ne citer que celle-là.

Ces entreprises minières accompagnent les PME, certains cas évoqués de financement des projets de 500.000 dollars, 600.000 dollars, à 1 Million des dollars dans différents projets.

Pour la création d'une classe moyenne d'entrepreneurs, il a formulé quelques recommandations. Il s'agit de :

- Éduquer davantage l'entrepreneur congolais ;
- Réformer le système éducatif congolais ;
- Consolider le secteur bancaire et créer des véritables banques locales ;
- Mettre en place une bourse de valeur des ressources minières
- Faire de la discrimination positive.

M. **Yannick MBIYA** était le troisième intervenant, Le Directeur de la TMB, pour sa part, a essayé de présenter le tableau de l'apport du secteur bancaire congolais dans la sous-traitance congolaise . Il se présente comme suit :

- La RDC compte actuellement 15 banques avec une capitalisation évaluée 14 milliards de dollars ;
- Le volume des opérations évalués à près de 11 milliards de dollars,
- Un taux de bancarisation des PME satisfaisant,
- Une adaptation de la population et des ménages qui s'adaptent tant soit peu à l'exercice de dépôt bancaire,
- Le financement des bons de commande des PME jusqu'à plus de 500 000 dollars

Il a par ailleurs relevé quelques défis dans le rapport entre la banque et la PME. Il s'agit de :

- Manque d'expérience technique
- Manque de connaissances relatives aux notions fiscales (Incapacité de tenir des états financiers)
- Impréparation de l'environnement économique autour de la production industrielle au bénéfice des PME,

Pour booster le développement des PME par la sous-traitance, voici ce qu'il préconise :

- Améliorer le cadre juridique sur la PME ;
- Renforcer les mécanismes pour l'effectivité de préfinancement de 30% prévu par la Loi sur la sous-traitance ;



- Renforcer les mécanismes pour le respect de délai de paiement par les donneurs d'ordre ;
- Renforcer la collaboration entre les banques et les structures publiques intervenant dans la sous-traitance ;
- Développer des produits d'assurance pour l'accompagnement des marchés des PME ;
- Que les structures bancaires développent des produits adaptés aux besoins des PME à l'instar des crédits-bails (leasing) ;
- La RDC doit mettre en place un environnement encourageant la création des banques spécialisées avec expertise dans différentes niches.

Le quatrième intervenant, **M. Charles TSHIBANDA**, a rappelé le rôle que joue l'industrie comme facteur d'accélération du développement économique. Il intervient dans la promotion de la production locale pour favoriser un accroissement des opportunités locales de développement.

Il a fustigé le fait que l'environnement économique ne s'inscrit pas encore dans cette logique. Pour promouvoir le développement économique local, il a préconisé :

- La suppression de la TVA sur certains produits manufacturiers ;

- La création d'un cadre de Facilitation pour l'accès aux matières premières produites localement ;
- La suppression des autorisations spéciales sur l'achat des matières premières ;
- L'accroissement de l'offre énergétique pour faire fonctionner le secteur industriel ;
- L'identification des secteurs porteurs et la définition d'une stratégie claire pour leur promotion.

8%

des marchés accessibles par les nationaux.

80%

des entreprises gérées par les investisseurs étrangers.

15

banques en RDC avec une capitalisation évaluée à 14 milliards de dollars.

11

c'est en milliards, le volume d'opérations bancaires. Financement des bons de commande des PME à plus de 500 000 dollars.

Le déjeuner Sous-Traitance



NOTE CONCEPTUELLE

CONFÉRENCE MINE

« Un secteur minier au service du développement durable et équitable »

15 SEPTEMBRE 2023

En raison de l'abondance et la diversité de ses ressources minières (cobalt, coltan, cuivre, diamants, or, ...), la République Démocratique du Congo est considérée à juste titre comme « un scandale géologique ». En effet, la RDC se place non seulement au premier rang mondial de la production de cobalt, une matière première stratégique pour l'industrie des batteries et véhicules électriques et les énergies propres, mais elle est aussi 1^o producteur africain de cuivre.

Il va sans dire que l'exploitation des Ressources Naturelles est véritablement au cœur de l'économie congolaise, puisque ce secteur contribue à plus de 80 % des recettes d'exportations du pays. Par ailleurs, le secteur extractif demeure encore aujourd'hui le moteur de l'activité économique : d'après la Banque Africaine de Développement, l'économie congolaise a enregistré une croissance de 8,5 % en 2022, tirée par l'industrie extractive (+20,8 %) et la relance du secteur non extractif (+3,2 %). En 2023, on s'attend à un taux de croissance de 8,0 % et 7,2 % en 2024, grâce au secteur extractif (+12 % en moyenne entre 2023–2024).

Cependant, après plus de 60 ans d'indépendance, le secteur extractif n'a pas permis d'assurer un développement durable et équitable. En effet, les données de la Banque Mondiale indiquent qu'en 2022 (plus de 60 % (environ 60 millions de personnes) vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour ; par ailleurs, environ un Africain sur six en situation d'extrême pauvreté vit en RDC.

En vue d'attirer les investissements étrangers, la RDC s'est pourvue d'un nouveau code minier de 2002, inspiré par la Banque mondiale. D'aucun pense que ces réformes auraient porté de meilleurs fruits si l'environnement opérationnel n'était pas si difficile, en raison notamment des difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité, ainsi que de

l'insuffisance d'infrastructures permettant d'évacuer les produits miniers. En mars 2018, un nouveau code minier a été promulgué : les grandes entreprises étrangères opérant en RD Congo s'y sont opposé, notamment en raison de la réduction de la durée de la « clause de stabilité » qui prévoit le maintien des taxes à leur niveau initial pour une durée de 5 au lieu de 10 ans.

L'expérience internationale nous enseigne cependant que des pays à vocation minière tels que le Canada et l'Australie qui font partie des nations les plus riches de la planète ont réussi à diversifier leurs économies qui font partie des plus prospères du monde.

Ces derniers ont développé une expertise minière unique qu'ils exportent à travers le monde, notamment en Afrique et en RDC. En outre, ils ont réussi le pari d'une diversification économique qui s'appuie sur les ressources naturelles, tel que prôné par le consensus de Douala de 2015 conclu par les pays de la sous-région Afrique centrale, avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique. Quelles leçons en tirer pour la RDC ?

Cette diversification économique est essentielle pour s'affranchir de la volatilité des cours des matières premières sur les marchés internationaux. En outre, elle implique une transformation locale des matières premières, en vue de créer de la valeur ajoutée sur le sol congolais, des emplois de qualité ainsi qu'une classe d'entrepreneurs nationaux, notamment à travers la sous-traitance.

Pour y parvenir, les institutions financières établies en RDC ont une partition à jouer. Comment financer une politique de contenu local dans le secteur minier ?



Questions abordées

● Comment le secteur minier, socle de l'économie congolaise, peut servir de fer de lance au développement durable et équitable ?

● Comment promouvoir le contenu industriel local dans le secteur minier à travers la sous-traitance ?

● Quelle politique les grandes entreprises du portefeuille de l'état opérant dans le secteur minier ont mise sur pied pour promouvoir le développement durable ?

● Quels outils financiers et stratégies les grandes banques congolaises ont-elles développés pour accompagner la sous-traitance industrielle dans le secteur minier ?

● Comment les grandes entreprises intègrent telle la dimension contenu local (sous-traitance industrielle) dans leur chaîne de valeur ?

● Quelle est la place des investisseurs institutionnels comme les compagnies d'assurances dans la sécurisation locale et globale de l'investissement miniers en RDC ?

● Comment les communautés locales peuvent-elles bénéficier de l'activité minière ?

SOUS-THÉMATIQUES SUGGÉRÉES :

● Transformer le secteur minier en moteur de diversification économique inclusif (ex. modèle du Canada et Australie) ;

● Utiliser la redevance minière pour une redistribution des richesses et comme levier de développement ;

● Créer une classe d'entrepreneurs locaux à travers la sous-traitance dans le secteur minier ;

PANEL 9

- ▶ **M. David Sturmes**
Fundraising & Partnerships chez L'Alliance du Cobalt Équitable
- ▶ **M. Marcel Kapendwe Kipili**
Chef de service à la cellule CTCPM
- ▶ **M. Vuko Ndondo**
DGA du Conseil Congolais de la Batterie, RDC
- ▶ **M. Thierry Téné**
Co-fondateur de Doing Good in Africa
- ▶ **M. Michel Maswapi Kipundo**
Directeur du Climat des Affaires

Modérateur
Prof. Kanda Jean-Marie
Professeur et Coordonateur du CAEB

PANEL MINIER

« Un secteur minier au service du développement durable et équitable »



Vuko NDONDO,
Directeur général adjoint
du Conseil Congolais
de la Batterie (CCB)

**« Avec le CCB,
nous fédérons les pays
africains qui produisent
les minéraux essentiels,
pour qu'en cette période de
transition énergétique, ces
minéraux profitent
aux Africains. »**



Michel MASWAPI KIPUNDO,
Directeur du Climat
des Affaires

« Les mines ne profitent pas à la population. En RDC, la croissance économique est positive, mais elle est opposée au progrès. La structure économique congolaise est extravertie et pour changer de cap, nous

devons mettre en application du local content, en amont et en aval des projets miniers. Nous devons veiller à la diversification de proximité dans les mines, mais en transformant les minéraux sur place, en soutenant les PME pour alimenter les sociétés minières. »

« Il ne faut pas que les sous-traitants continuent d'importer les biens et services à l'étranger. Si tous les inputs utilisés dans les entreprises minières viennent des sous-traitants congolais, ce sera déjà un pas vers une équité dans l'accès aux richesses produites par les mines. »



Thierry TÉNÉ,
Co-fondateur de
Doing Good in Africa

« Est-ce que les discussions, aujourd'hui sur le secteur de mines, sont-ils à la hauteur du poids de la RDC dans le monde, elle qui impacte tout le secteur mondial des technologies ? Je crois que l'on ne doit plus parler seulement de l'entrer dans la chaîne de valeur mondiale, mais d'une création des valeurs en RDC, comme on le fait en Chine. »

**« Pour que le secteur minier soit équitable,
il faut que l'on définisse les
prix ici au Congo,
créer des industries et
balancer les placements
en misant sur les
investisseurs locaux. »**



David STURMES,
Fundraising & Partnerships
chez Alliance
du Cobalt Équitable

« Lorsque les prix du cobalt augmentent, le seuil d'engagement diminue. Les gens vont changer, cesser de faire ce qu'ils font aujourd'hui, que ce soit de l'agriculture, de l'extra-

tion d'étain ou de diamants, et revenir à l'extraction de cobalt. Mais pour l'instant, le chiffre le plus fiable est de 10 % d'un point de vue économique. »

« La principale préoccupation des conservateurs n'est pas le manque de sécurité au travail, mais le fait qu'ils sont escroqués lorsqu'ils vendent leur cobalt. Personne ne pense obtenir un prix équitable, même s'ils obtiennent plus qu'ils ne le feraient s'ils exerçaient une autre activité. Ils savent qu'ils n'en ont pas pour leur argent. Ils risquent leur vie. Ils veulent être payés équitablement pour cela. En l'absence de marché formel »

COMPTE RENDU

CONFÉRENCE MINIÈRE

Un secteur minier au service du développement durable et équitable

MODÉRATEUR : PROFESSEUR JEAN-MARIE KANDA

Le premier intervenant, **monsieur Michel MASWAPI** est Directeur en charge du climat des affaires à l'ANAPI. Il a évoqué le sujet du climat des affaires en relation avec le secteur minier de la RDC.

Il a signalé que le climat des affaires est un processus dynamique et dont beaucoup d'éléments entrent en jeu. Le secteur minier a connu plusieurs réformes : La révision du code minier, le guichet unique, et tant d'autres.

Il a observé que certaines difficultés procédurales au niveau de la banque centrale ralentissent les opérations des miniers.

Il a recommandé de :

- Procéder par la diversification économique de proximité des mines pour résorber la demande en biens et services de l'industrie extractive.

Le second intervenant, **M. Vuko NDONDO** est Directeur Général Adjoint au conseil congolais de la batterie. Il a procédé à un rappel historique de la création de cette structure en rappelant les missions qui lui ont été assignée par le Gouvernement.

- Coopérer avec d'autres partenaires liés au projet ;
- Créer de la valeur autour de nos minerais stratégiques ;
- Contribuer à la croissance économique de la RDC ;
- Fédérer tous les autres organes de gouvernance qui interviennent dans les

thématiques de la batterie.

Le troisième intervenant, **M. David STURMES** est Directeur chez Fair Alliance Cobalt. Il a évoqué le contexte du cobalt congolais dans le cadre des activités de Alliance Cobalt qui est engagé auprès de la RDC dans sa mission de redorer l'image des minerais du pays. Il a recommandé à la RDC de :

- Mettre en place des mécanismes de collecte des données pour des statistiques exactes et fiables sur la production minière afin de redorer l'image des minerais du pays ;
- Définir une stratégie claire d'accompagnement de l'artisanat minier.

Marcel KAPENDWE KILIPI, le quatrième intervenant, est Chef de Service à la CTCPM. Il s'est interrogé sur quel était l'impact du Ministère des Mines sur le développement de la RDC ? Comme les réformes entreprises par le pays pour accroître les revenus destinés au financement du développement, des revenus dits infranationaux et la mise en place d'un mécanisme efficace de gestion de ces revenus.

Il reconnaît toutefois qu'il y a encore du chemin à faire pour parvenir au développement durable et équitable.

Il suggère :

- Que la République recherche et définitisse des objectifs de développement bien clairs en mettant en place des

initiatives innovatrices pour accompagner la classe moyenne de la RDC.

- Que le Ministère des Mines mette en place une stratégie pour la création d'une école nationale des métiers de la mine.
- Que la République délègue auprès du Ministère du Portefeuille, la mise en place de mécanismes de récupération des permis toujours non mis en œuvre de sorte que les nationaux puissent en bénéficier.

Le cinquième intervenant était **Thierry TENE**, Co-fondateur du Doing-good in Africa. Dans son introduction, il a insisté sur le fait que la RDC devait se focaliser sur :

- L'éducation
- L'action
- L'ambition

Enfin, il a recommandé :

- Que le gouvernement investisse dans la construction d'infrastructures dans tous les secteurs ;
- Que la République procède à l'élaboration d'un plan national stratégique sur les métaux critiques ;
- Que la République réadapte l'éducation en fonction des besoins actuelles de la RDC ;
- Œuvre pour la simplification des procédures fiscales ;
- Que la RDC revisite la loi sur le local content..



« Il ne faut pas que les sous-traitants continuent d'importer les biens et services à l'étranger. Si tous les inputs utilisés dans les entreprises minières viennent des sous-traitants congolais, ce sera déjà un pas vers une équité dans l'accès aux richesses produites par les mines. »

MICHEL MASWAPI

COMPTE RENDU DE L'ATELIER RSE

MODÉRÉ PAR THIERRY TÉNÉ



Spécialiste de la question de la RSE sur le continent, **Thierry TENE** développe des offres de prestation complète pour accompagner les acteurs publics et privés dans la mise en œuvre de politique d'économie durable (verte et circulaire) notamment la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), les villes durables, le bilan carbone et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Il organise et anime des conférences et formations sur la croissance verte, la RSE et le green business en Afrique, en Europe et au Canada.

Deux structures ont pris part à cet atelier : La société de Télécommunication VODACOM et l'Organisation non Gouvernementale UPRIGHT AFRICA.

Pour une meilleure compréhension de la sous-thématique RSE, le modérateur a rappelé quelques éléments qui doivent être pris en compte dans la démarche RSE au sein d'une institution à savoir :

- Contribuer au développement durable d'une communauté ou d'un pays ;

- L'obligation de dialoguer avec les parties prenantes ;
- L'obligation d'intégrer la RSE dans le business modèle de l'entreprise et celle-ci doit agir en lien avec le cœur de l'objet social.

VODACOM RDC, était représentée par M. **Bienvenu NGOI**, son Responsable de la RSE. Il a répondu à la question de savoir pourquoi l'intégration de la RSE dans la politique de la société est devenue incontournable.

Il a indiqué que VODACOM est une société de télécommunication internationale, elle est donc soumise à l'obligation "ESG" qui met un accent primordial sur le respect des normes environnementales, sociales et de Gouvernance en créant une forme de synergie entre la communauté, la planète et le profit de l'entreprise.

Dans son engagement de réduire l'émission carbone à l'horizon 2050, VODACOM a mis en place quelques bonnes pratiques responsables dont :

- La plantation d'arbres ;
- La création des produits digitalisés pour réduire l'utilisation des papiers et la coupe d'arbres.
- La création des différentes plateformes :
 - VODAEDUC
 - INSTANT NETWORKING
 - CLASSROOM
 - VODAE-ADMIN
 - LE LABORATOIRE DIGITAL POUR LA FORMATION DES JEUNES
 - LES CLASSES NUMÉRIQUES

- L'implantation de 900 sites fonctionnant avec l'énergie solaire.
- Acquisition de 3 véhicules électriques

● VODACOM est en processus d'obtention de la certification ISO 50001 (certification qui spécifie les exigences liées à un système de management de l'énergie et fournit des recommandations de mise en œuvre)

UPRIGHT AFRICA, était représentée par son Fondateur, le **Docteur John Woods** et a son siège aux Etats-Unis . Elle contribue au développement durable et intégré de certaines zones de son intervention.

On peut citer ici les objectifs principaux de UPRIGHT AFRICA :

- La prise en charge médicale ;
- L'agriculture et la sécurité alimentaire
- L'assistance d'urgence humanitaire inclusive ;
- L'éducation;
- La prise en charge de la malnutrition.

Le docteur Woods a par ailleurs insisté sur la redevabilité qui doit être au centre de toute action communautaire vis à vis des partenaires ou des parties prenantes qui sont les bénéficiaires.

Il place la RSE comme partie intégrante de l'éthique professionnelle sur l'ensemble du territoire national.

**La session de clôture
a été sanctionnée par les interventions
suivantes :**

**Lecture du condensé
du déroulement de la 4ème édition
par l'équipe de rédaction**

**Mot de remerciements
du Directeur de KBM**

**Lecture des points forts
de la 4ème édition de KBM
par le Professeur Jean-Luc MASTAKI**

**Mot de clôture par le Vice-Gouverneur,
Son Excellence Jean-Claude KAMFWA**

KBM remercie ses partenaires et sponsors



Stands partenaires
platine

La Soirée de clôture du KBM à Lubumbashi



Le Golf contest Rawbank



REMERCIEMENTS

MUSAL adresse ses remerciements à tous les collaborateurs du rapport 2023

EQUIPE DE RÉDACTION :

Direction Provinciale de la FEC/Haut-Katanga

Jean-Luc MPOYO,
Directeur Provincial

Monsieur Fortuna KANDE,
Président de la commission RSE à la chambre des mines

Monsieur Ingrid-Nathan KIMENGA,
Rapporteur

Madame Thérèse MWAPE,
Rapporteur

Groupe Corneille & Sima

CE RAPPORT A ÉTÉ ÉDITÉ PAR LE GROUPE CORNEILLE & SIMA



2024
KOLWEZI

RENDEZ-VOUS POUR LA 5ÈME ÉDITION

DU 02 AU 04 MAI

Plus d'information
au +243 82 512 97 16

WWW.KBM-RDC.COM



www.kbm-rdc.com

+243 825 1297 16 – info@kbm-rdc.com



Musal Communication

84, Avenue Sendwe, Lubumbashi

+243 82 512 9716 – info@musal.org

